COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

RAPPORT

À LA

COMMISSION DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

ÉVOLUTION DES STRUCTURES ET RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

PRÉSENTÉ PAR

M. JEAN-CHARLES DESJARDINS

TRÉSORIER

LE 15 DÉCEMBRE 1983

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES,

MESDAMES, MESSIEURS,

AFIN DE FACILITER LA COMPRÉHENSION DU RÔLE FONDAMENTAL QUE S'EST VU CONFIER LA COMMUNAUTÉ, QUALIFIÉE CI-APRÈS DE "FORME DE GOUVERNEMENT RÉGIONAL", À TITRE D'ORGANISME MÉTROPOLITAIN, NOUS AVONS CHOISI CE SOIR DE FAIRE ÉTAT DANS UN PREMIER TEMPS DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUIVANTS RELATIFS À LA COMMUNAUTÉ QUANT À:

- SON HISTORIQUE;
- SON TERRITOIRE;
- SES COMPÉTENCES;
- SES STRUCTURES;
- SON MANDATAIRE, LA COMMISSION DE TRANSPORT;
- SON PROFIL FINANCIER;

ET DANS UN DEUXIÈME TEMPS DE VOUS PRÉSENTER UNE RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE SES SOURCES DE REVENUS ET L'UTILISATION DE CES DERNIÈRES EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DE SES CITOYENS.

SON HISTORIQUE

EN 1969, LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL A SUCCÉDÉ À LA CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN QUI ELLE MÊME SUCCÉDA EN 1959 À LA COMMISSION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL.

LA COMMISSION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL A ÉTÉ CONSTITUÉE LE 19 MARS 1921. ELLE ÉTENDAIT SON ACTION AUX MUNICIPALITÉS SUIVANTES, SAVOIR: LES CITÉS DE MONTRÉAL, WESTMOUNT, OUTREMONT, VERDUN, LACHINE; ET LES VILLES SAINT-PIERRE, LASALLE, HAMPSTEAD, SAINT-LAURENT, MONT-ROYAL, MONTRÉAL-OUEST, MONTRÉAL-NORD, SAINT-MICHEL, MONTRÉAL-EST, POINTE-AUX-TREMBLES ET LAVAL DE MONTRÉAL. LES POUVOIRS DE LA COMMISSION SE RÉSUMAIENT AINSI:

1. ADMINISTRER ET CONTRÔLER LES MUNICIPALITÉS EN DÉFAUTS ET RÉPARTIR SUR LES AUTRES MUNICIPALITÉS DE LA COMMISSION LES DÉFICITS DES MUNICIPALITÉS AIDÉES;

2. PRÊTER AUX MUNICIPALITÉS COMPOSANTES;

3. APPROUVER L'OUVERTURE OU LA FERMETURE DE TOUTE RUE OU CHEMIN PUBLIC, LA CONSTRUCTION D'ÉGOÛTS OU DE CONDUITES D'EAU DANS TOUTES LES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL;

4. PRÉPARER LES PLANS ET CONSTRUIRE UNE ROUTE TRAVERSANT L'ÎLE DE MONTRÉAL.

LE 4 AVRIL 1959, LA CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN SUCCÉDAIT À LA COMMISSION ET A HÉRITÉ DE TOUS SES DROITS ET POUVOIRS ET LA LOI CRÉANT LA CORPORATION LUI DONNA LES POUVOIRS SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTS:

1. CONCLURE AVEC CERTAINES MUNICIPALITÉS DES ENTENTES:

   A) POUR LEUR RENDRE TOUS LES SERVICES QUI SE RAPPORTENT À L'URBANISME;

   B) RELATIVES AUX SERVICES DES INCENDIES, DE LA POLICE ET DE LA SANTÉ, AUX FRAIS DE CONSTRUCTION DES HÔPITAUX OU EN VUE D'EXERCER SA JURIDICTION SUR TOUS POUVOIRS MUNICIPAUX;

2. ÉTABLIR UN PLAN DIRECTEUR DU RÉSEAU DE ROUTES À CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN;

3. CONCLURE AVEC LA CITÉ DE MONTRÉAL DES ENTENTES POUR PRENDRE LA RESPONSABILITÉ DES DROITS ET OBLIGATIONS DE LA CITÉ DANS CERTAINS DOMAINES DONT CELUI DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.

À COMPTER DU MILIEU DES ANNÉES 1950 LA COMMISSION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL ET LA VILLE DE MONTRÉAL ONT CONSTRUIT DANS LEUR TERRITOIRE RESPECTIF UNE PARTIE DU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN JUSQU'À L'ADOPTION EN 1961 DE LA LOI DU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN PAR LAQUELLE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ASSUME LA POURSUITE DE LA CONSTRUCTION DE CE BOULEVARD.

LA CORPORATION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN DÉVELOPPA UN PLAN DIRECTEUR DE RÉSEAU ROUTIER À LA GRANDEUR DE L'ÎLE. DE PLUS, ELLE PARTICIPA À UNE ÉTUDE CONJOINTE AVEC LA COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL ET LA VILLE DE MONTRÉAL PORTANT SUR LES QUESTIONS PERTINENTES AU TRANSPORT EN COMMUN SUR L'ÎLE. LE BUT DE CETTE ÉTUDE ÉTAIT DE FOURNIR UN SYSTÈME DE TRANSPORT AVEC UN PLAN DE FINANCEMENT QUI POURRAIT ÊTRE INTÉGRÉ AU PLAN DIRECTEUR.

EN 1962, LA MAJORITÉ DES POUVOIRS DE LA CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN FURENT ABROGÉS PAR LA LOI 11 ÉLIZABETH II, CHAPITRE 61.

À CE MOMENT, LA CORPORATION EST DEVENUE UN CORPS ADMINISTRATIF SEULEMENT QUI AVAIT ENTRE AUTRES RESPONSABILITÉS CELLE D'ÉTABLIR DES RÉPARTITIONS POUR LES DÉPENSES D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION AINSI QUE POUR L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS EFFECTUÉS POUR LA CONSTRUCTION DU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN ET DU RÉSEAU INITIAL DU MÉTRO AINSI QUE POUR LE DÉFICIT D'EXPLOITATION DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.

EN 1969, LES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE ONT REQUIS UNE ORGANISATION QUI POURRAIT FOURNIR DES SERVICES MUNICIPAUX DE NATURE RÉGIONALE, AMÉLIORÉS ET À MEILLEUR COÛT. POUR SATISFAIRE À CE BESOIN, LA PROVINCE CRÉA UNE FORME DE GOUVERNEMENT RÉGIONAL

CONCILIANT LES BESOINS RÉGIONAUX D'URBANISATION AVEC LES ATTENTES DE L'ÉLECTORAT MUNICIPAL. LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL FUT MISE EN PLACE LE 1ER JANVIER 1970.

LA LOI DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC LE 23 DÉCEMBRE 1969 ÉTABLIT LA COMMUNAUTÉ EN TANT QUE CORPORATION AU SENS DU CODE CIVIL AVEC LES POUVOIRS GÉNÉRAUX D'UNE CORPORATION AUXQUELS ONT ÉTÉ AJOUTÉS D'AUTRES POUVOIRS SPÉCIAUX TELS QUE DÉFINIS DANS SA LOI.

SON TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL COUVRE LE TERRITOIRE DES 29 MUNICIPALITÉS SITUÉES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL ET SUR DEUX ÎLES VOISINES, L'ÎLE BIZARD ET L'ÎLE DE DORVAL ET REPRÉSENTE UNE SUPERFICIE DE 49 000 HECTARES DONT À PEU PRÈS 76% SONT DÉJÀ AFFECTÉS À L'HABITATION, AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES, AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, AUX PARCS, À LA VOIRIE ET AUX AUTRES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.

SES COMPÉTENCES

PARMI LES COMPÉTENCES QUI LUI ONT ÉTÉ CONFÉRÉES PAR LA LOI, LA COMMUNAUTÉ EXERCE LES SUIVANTES:

L'ÉVALUATION DES BIENS IMMOBILIERS DANS CHACUNE DES MUNICIPALITÉS DE SON TERRITOIRE;

L'ÉTABLISSEMENT D'UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT;

L'ÉTABLISSEMENT DE PARCS RÉGIONAUX;

L'ÉLIMINATION DE LA POLLUTION DE L'AIR;

L'INSPECTION DES ALIMENTS;

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX;

LE TRANSPORT EN COMMUN;

LA CONSTRUCTION DU MÉTRO;

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE;

LA PROMOTION ÉCONOMIQUE.

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE SA LOI CONSTITUTIVE, LA COMMUNAUTÉ POURRA ÉGALEMENT EXERCER SA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS.

POUR L'EXERCICE DE SES COMPÉTENCES, LA COMMUNAUTÉ DISPOSE DES SERVICES SUIVANTS: LA DIRECTION GÉNÉRALE, LE SECRÉTARIAT, LA TRÉSORERIE, LE SERVICE DE L'ÉVALUATION, LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS, LE BUREAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN, LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX, LE SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE, L'OFFICE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE ET LE SERVICE DE POLICE.

LE BUREAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN INTERNATIONAL

EN 1980, LA COMMUNAUTÉ S'EST DONNÉ UNE NOUVELLE VOCATION AVEC LA CRÉATION DE BTM INTERNATIONAL.

L'EXPÉRIENCE ET LE SAVOIR-FAIRE DE NOS SPÉCIALISTES EN MATIÈRE DE TRANSPORT PAR "MÉTRO" INTÉRESSENT BEAUCOUP L'ÉTRANGER. EN EFFET, EN PLUS DES RETOMBÉES IMPORTANTES RÉSULTANT DE L'OBTENTION DE CONTRATS À L'ÉTRANGER, IL EST PERMIS DE CROIRE QUE BTM INTERNATIONAL GÉNÉRERA DES PROFITS INTÉRESSANTS DANS LES ANNÉES À VENIR.

SES STRUCTURES

LA COMMUNAUTÉ EST UNE CORPORATION JOUISSANT DES POUVOIRS GÉNÉRAUX CONFÉRÉS PAR LA LOI AUX CORPORATIONS ET ELLE EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL ET UN COMITÉ EXÉCUTIF.

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ EST COMPOSÉ DE 86 MEMBRES COMPRENANT LE PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF QUI EST MEMBRE D'OFFICE, LE MAIRE ET LES CONSEILLERS DE LA VILLE DE MONTRÉAL, AINSI QUE LE MAIRE OU UN DÉLÉGUÉ DE CHACUNE DES AUTRES MUNICIPALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ, À L'EXCEPTION DE L'ÎLE DE DORVAL QUI EST REPRÉSENTÉE AU CONSEIL PAR LA CITÉ DE DORVAL. LA VILLE DE LONGUEUIL, DESSERVIE PAR LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ, EST REPRÉSENTÉE AU CONSEIL PAR UN DÉLÉGUÉ QUI A DROIT DE VOTE DANS TOUTE MATIÈRE RELATIVE AU TRANSPORT EN COMMUN. LES DÉCISIONS DU CONSEIL SONT PRISES À LA DOUBLE MAJORITÉ DES VOIX, CETTE MAJORITÉ DEVANT COMPORTER À LA FOIS LA MAJORITÉ DES VOIX EXPRIMÉES PAR LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET CELLE DES VOIX EXPRIMÉES PAR LES REPRÉSENTANTS DES AUTRES MUNICIPALITÉS. LES MEMBRES ONT UNE VOIX POUR CHAQUE 1 000 HABITANTS DE LEUR TERRITOIRE ET, DANS LE CAS DE LA VILLE DE MONTRÉAL, LES VOIX TOTALES SONT RÉPARTIES ÉGALEMENT ENTRE LES MEMBRES REPRÉSENTANT LADITE VILLE AU CONSEIL; LE PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF A ÉGALEMENT UNE VOIX.

LES POUVOIRS DE LA COMMUNAUTÉ SONT EXERCÉS PAR LE CONSEIL, SAUF QUANT AUX MATIÈRES QUI SONT DÉCLARÉES PAR LA LOI ÊTRE DU RESSORT DU COMITÉ EXÉCUTIF. RÈGLE GÉNÉRALE, TOUTE MATIÈRE DE LA JURIDICTION DU CONSEIL DOIT ÊTRE SOUMISE AU COMITÉ EXÉCUTIF POUR RAPPORT AU CONSEIL QUI PEUT APPROUVER LEDIT RAPPORT, LE REJETER, L'AMENDER OU LE LUI RETOURNER POUR PLUS AMPLE ÉTUDE.

OUTRE LES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL PRÉVUES À LA LOI DE LA COMMUNAUTÉ, LE CONSEIL PEUT CONSTITUER DES COMMISSIONS PERMANENTES OU SPÉCIALES, COMPOSÉES DE SES MEMBRES, POUR L'EXERCICE D'UN MANDAT RELEVANT DE SA COMPÉTENCE. CES COMMISSIONS RENDENT COMPTE AU CONSEIL DE LEURS TRAVAUX ET DE LEURS RECOMMANDATIONS.

LE COMITÉ EXÉCUTIF EST FORMÉ DE 13 MEMBRES DONT UN PRÉSIDENT ET DEUX VICE-PRÉSIDENTS. LE PRÉSIDENT, ÉLU PARMI LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ, DOIT DÉMISSIONNER DE SON POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'UNE MUNICIPALITÉ AVANT D'ENTRER EN FONCTION. LES 12 AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SONT LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL, LE PRÉSIDENT ET LE

VICE-PRÉSIDENT DE CHACUNE DES CINQ COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL, À SAVOIR:

- LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT;
- LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT;
- LA COMMISSION DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES;
- LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE;
- LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN.

LE COMITÉ EXÉCUTIF EST RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES DE LA COMMUNAUTÉ ET LES DÉCISIONS DE CE COMITÉ SONT PRISES À LA MAJORITÉ DES VOIX, CHAQUE MEMBRE, INCLUANT LE PRÉSIDENT, AYANT UNE VOIX.

SI AU MOINS QUATRE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL OU QUATRE REPRÉSENTANTS DES AUTRES MUNICIPALITÉS VOTENT CONTRE UNE DÉCISION AFFIRMATIVE DU COMITÉ, CETTE DÉCISION N'A PAS D'EFFET JUSQU'À L'ASSEMBLÉE SUIVANTE DU COMITÉ.

LA QUESTION DOIT FAIRE À NOUVEAU L'OBJET D'UN VOTE LORS DE CETTE ASSEMBLÉE. SI LA DÉCISION EST CONFIRMÉE PAR CE SECOND VOTE MAIS QUE L'OPPOSITION MENTIONNÉE PRÉCÉDEMMENT EST MAINTENUE, LA DÉCISION N'A PAS D'EFFET JUSQU'À L'ASSEMBLÉE SUIVANTE DU CONSEIL.

LA QUESTION EST DÉCIDÉE PAR LE CONSEIL LORS DE CETTE ASSEMBLÉE. À MOINS QUE LES DEUX TIERS DES VOIX SOIENT NÉGATIVES, LA DÉCISION DU COMITÉ EST CONFIRMÉE ET PREND EFFET. CETTE CONFIRMATION NE CONFÈRE PAS À LA DÉCISION DU COMITÉ UN EFFET PLUS GRAND QUE CELUI QU'ELLE AURAIT EU SI ELLE N'AVAIT PAS FAIT L'OBJET DE L'OPPOSITION MENTIONNÉE PRÉCÉDEMMENT.

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

POUR DES RAISONS HISTORIQUES, JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES, LE SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ ET D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE LONGUEUIL EST DISPENSÉ PAR LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, À TITRE DE MANDATAIRE DE LA COMMUNAUTÉ. BIEN QUE LADITE COMMISSION SOIT UNE CORPORATION DISTINCTE DE CELLE DE LA COMMUNAUTÉ, CES DEUX ORGANISMES NE SONT PAS SANS LIENS. BIEN AU CONTRAIRE, LES RÈGLEMENTS DE LA COMMISSION DE TRANSPORT, EN PARTICULIER CEUX DES TARIFS, DES EMPRUNTS ET DE LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS, DOIVENT POUR ENTRER EN VIGUEUR, ÊTRE APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ. DEUX DES TROIS MEMBRES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT SONT NOMMÉS PAR LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ.

LE BUDGET DE LA COMMISSION DE TRANSPORT, UNE FOIS ANALYSÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF, EST APPROUVÉ PAR LE CONSEIL ET LE DÉFICIT D'EXPLOITATION ENCOURU SUR LE TERRITOIRE DE LADITE COMMISSION EST ASSUMÉ PAR LES MUNICIPALITÉS DESSERVIES. LA COMMISSION DOIT DONC COMPTER SUR DES REVENUS DES CONTRIBUABLES ET DES RÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ EN PLUS DES SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'UN APPORT MOINS SUBSTANTIEL DES USAGERS RÉSIDANTS EN DEHORS DE SON TERRITOIRE.

SON PROFIL FINANCIER

FINANCEMENT DES OPÉRATIONS

LES SOMMES NÉCESSAIRES À LA COMMUNAUTÉ ANNUELLEMENT POUR LE PAIEMENT DE SES DÉPENSES ET D'UNE PARTIE DE CELLES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, DÉDUCTION FAITE DES REVENUS DIVERS ET DES SUBVENTIONS, SONT À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS DE SON TERRITOIRE EN PROPORTION DE LEUR POTENTIEL FISCAL RESPECTIF.

CHAQUE MUNICIPALITÉ PEUT, AUX FINS DE PAYER SA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ, IMPOSER SOIT UNE TAXE GÉNÉRALE OU SPÉCIALE BASÉE SUR L'ÉVALUATION DES BIENS-FONDS IMPOSABLES DE SON TERRITOIRE, SOIT UNE TAXE BASÉE SUR LEUR VALEUR LOCATIVE, SOIT CES DEUX TAXES.

EN PLUS DE SON BUDGET COURANT, LA COMMUNAUTÉ DOIT ADOPTER CHAQUE ANNÉE, POUR LES TROIS ANNÉES SUBSÉQUENTES, UN PROGRAMME DE SES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET CELUI DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ. CES PROGRAMMES TRIENNAUX REQUIÈRENT L'APPROBATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

LA COMMUNAUTÉ A L'OBLIGATION DE PRÉPARER ET D'ADOPTER UN BUDGET CHAQUE ANNÉE, LE COMITÉ EXÉCUTIF DOIT DRESSER CE BUDGET AU

PLUS TARD LE 15 OCTOBRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'EXERCICE POUR LEQUEL IL EST DRESSÉ. IL FIXE EN TEMPS OPPORTUN ET EN CONSULTATION AVEC LA COMMISSION DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES, LES PARAMÈTRES DEVANT SERVIR À CHAQUE DIRECTEUR DE SERVICE POUR LA PRÉPARATION DE SES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES.

LE BUDGET DU SERVICE DE POLICE DOIT ÊTRE ANALYSÉ PAR LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AVANT D'ÊTRE INCLUS DANS LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ, AVEC OU SANS MODIFICATION.

POUR LE BUDGET 1984, À TITRE D'EXEMPLE, LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES SERVICES ONT ÉTÉ SOUMISES AU COMITÉ EXÉCUTIF AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 1983 POUR ÉTUDE, ET, APRÈS MODIFICATION, ELLES ONT FAIT L'OBJET D'UNE RECOMMANDATION AU CONSEIL EN DATE DU 13 OCTOBRE 1983.

DES PROCÉDURES SIMILAIRES GOUVERNENT LA PRÉPARATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, QUI DOIT ÊTRE DÉPOSÉ CHEZ LE SECRÉTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ AVANT LE 1ER OCTOBRE DE CHAQUE ANNÉE.

LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ ET CELUI DE LA COMMISSION DE TRANSPORT AINSI QUE LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF ET L'ANALYSE DU BUDGET DU SERVICE DE POLICE EFFECTUÉE PAR LA

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SONT TRANSMIS À CHAQUE MUNICIPALITÉ ET À CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL, AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE.

LE CONSEIL EST CONVOQUÉ À UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE, AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE OU LE 15 JANVIER DE CHAQUE ANNÉE, CETTE DERNIÈRE DATE N'ÉTANT PRESCRITE QUE POUR L'ANNÉE AU COURS DE LAQUELLE SE TIENT UNE ÉLECTION GÉNÉRALE AU CONSEIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

LE CONSEIL EST L'INSTANCE OÙ SE PRENNENT LES DÉCISIONS CONCERNANT LES GRANDS ENJEUX DE LA COMMUNAUTÉ. UNE FOIS LE BUDGET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL, LES DÉPENSES Y PRÉVUES SONT AUTORISÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF, ET LES CRÉDITS CORRESPONDANTS RESTENT À LA DISPOSITION DE CE DERNIER QUI VEILLE À LEUR EMPLOI, SANS AUTRE APPROBATION DU CONSEIL. IL EN EST DE MÊME DES DÉPENSES ET DES CRÉDITS VOTÉS PAR LE CONSEIL LORS DE L'ADOPTION DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS.

LA COMMUNAUTÉ NE POSSÈDE AUCUN MOYEN DIRECT DE TAXATION. SES DÉPENSES SONT RÉPARTIES PROPORTIONNELLEMENT AU POTENTIEL FISCAL DES MUNICIPALITÉS, APRÈS DÉDUCTIONS DES REVENUS MENTIONNÉS AU PRÉAMBULE DE LA PRÉSENTE SECTION.

LE POTENTIEL FISCAL EST COMPOSÉ:

- DE L'ÉVALUATION IMPOSABLE;
- DE L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SUR LEQUEL IL VERSE DES EN-LIEU DE TAXES;
- DE L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, DU RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES, DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION, ET CE, À DIVERS POURCENTAGES

ET

- DE LA VALEUR LOCATIVE D'AFFAIRES MULTIPLIÉE À UN FACTEUR DE 5,5 FOIS.

LES COMPOSANTES DU POTENTIEL FISCAL CORRESPONDENT À DES SOURCES IDENTIQUES DES REVENUS DES MUNICIPALITÉS.

DEPUIS LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ MUNICIPALE EN 1980, LES MUNICIPALITÉS ET LA COMMUNAUTÉ NE COMPTENT PLUS SUR AUCUNE SUBVENTION INCONDITIONNELLE DU GOUVERNEMENT, ELLES ONT ÉTÉ ABOLIES. LES SUBVENTIONS CONDITIONELLES RELATIVES À DES PROJETS TRÈS SPÉCIAUX OÙ LE GOUVERNEMENT Y VOIT SA PART DE RESPONSABILITÉ SONT ENCORE VERSÉES; CE SONT SURTOUT, POUR LA COMMUNAUTÉ, LES SUBVENTIONS AU SERVICE DE LA DETTE DU MÉTRO, DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN.

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

LA COMMUNAUTÉ EST AUTORISÉE À EFFECTUER DES EMPRUNTS DONT LE TERME NE PEUT EXCÉDER 50 ANS. AUCUNE LIMITE N'EST IMPOSÉE PAR LA LOI QUANT AU MONTANT QUE LA COMMUNAUTÉ PEUT EMPRUNTER. CEPENDANT TOUT EMPRUNT À LONG TERME DOIT ÊTRE APPROUVÉ PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC ET PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES. LES EMPRUNTS REMBOURSABLES EN MONNAIE ÉTRANGÈRE REQUIÈRENT ÉGALEMENT L'APPROBATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. POUR LES FINS DE SON FONDS DE ROULEMENT, LA COMMUNAUTÉ PEUT AUSSI EMPRUNTER TEMPORAIREMENT JUSQU'À CONCURRENCE DE 125 $ MILLIONS AU MOYEN DE L'ÉMISSION ET DE LA VENTE DE BONS DU TRÉSOR, BILLETS ET AUTRES EFFETS.

AINSI, LES TRAVAUX RELATIFS AU MÉTRO ET À L'ÉPURATION DES EAUX PEUVENT ÊTRE FINANCÉS À LONG TERME PAR DES ÉMISSIONS DE TITRES DONT LE SERVICE ANNUEL DE LA DETTE EST INTÉGRÉ AU BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ.

SUITE À CET EXPOSÉ GÉNÉRAL SUR LA COMMUNAUTÉ, UNE RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DES ANNÉES 1973 À 1984 NOUS A PARU NÉCESSAIRE.

BIEN QUE LA COMMUNAUTÉ EXISTE DEPUIS LE 1ER JANVIER 1970, LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES D'OPÉRATION NE SONT PAS SIGNIFICATIVES, PUISQUE LA COMMUNAUTÉ AVAIT SURTOUT L'OBLIGATION D'ASSUMER LES DÉPENSES DES SERVICES DE POLICE DES MUNICIPALITÉS DE SON TERRITOIRE ET DE LES RÉPARTIR ENTRE CES DERNIÈRES SUR LA BASE DE LEUR ÉVALUATION IMPOSABLE RESPECTIVE, UNE FOIS UNIFORMISÉE. L'INTÉGRATION DES SERVICES LES PLUS IMPORTANTS NE S'EST FAITE QU'À COMPTER DE L'ANNÉE 1972.

DANS LES ANALYSES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, NOUS N'AVONS PAS TENU COMPTE DE L'ANNÉE 1972, PUISQUE LES RÉSULTATS DE CET EXERCICE REFLÉTAIENT, ENTRE AUTRES, LE RATTRAPAGE DES DÉPENSES DE POLICE DE 1970 ET 1971 ET AINSI, RENDAIENT DIFFICILE TOUTE COMPARAISON VALABLE AVEC LES ANNÉES SUBSÉQUENTES.

LES DONNÉES DE 1973 À 1982 SONT EXTRAITES DES ÉTATS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTÉ, ALORS QUE CELLES DES ANNÉES 1983 ET 1984 SONT TIRÉES DES BUDGETS DES ANNÉES CONCERNÉES. CES DONNÉES FINANCIÈRES ONT ÉTÉ RECLASSÉES POUR FINS DE COMPARAISON.

LES ANALYSES PORTENT PRINCIPALEMENT SUR LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ AUXQUELLES NOUS AVONS AJOUTÉ L'ÉVOLUTION DE LA DETTE À LONG TERME.

NOTRE EXPOSÉ FAIT AUSSI ÉTAT DE LA PROVENANCE DES REVENUS DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL AUXQUELS NOUS AVONS AJOUTÉ UN ÉTAT CONSOLIDÉ DES COÛTS DU TRANSPORT COLLECTIF POUR LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LADITE COMMISSION. POUR LES FINS DE CETTE ANALYSE, NOUS AVONS REGROUPÉ LES COÛTS D'OPÉRATION DE LA COMMISSION DE TRANSPORT AINSI QUE CEUX RELATIFS AU SERVICE DE LA DETTE POUR LA CONSTRUCTION DU MÉTRO.

CHACUNE DES SECTIONS ANALYSÉES COMPREND UN TABLEAU DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS, ACCOMPAGNÉ DE COMMENTAIRES APPROPRIÉS, AINSI QUE DE CERTAINS GRAPHIQUES PERMETTANT DE MIEUX VISUALISER L'ÉVOLUTION DES DONNÉES FINANCIÈRES.

ENFIN, NOUS VOUS PRÉSENTERONS CERTAINES STATISTIQUES CONCERNANT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET D'AUTRES À CARACTÈRE GÉNÉRAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ET DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

REVENUS ET DÉPENSES

LES REVENUS DE LA COMMUNAUTÉ SONT PASSÉS DE 147,6 $ MILLIONS EN 1973 À PRÈS DE 665 $ MILLIONS AU BUDGET 1984, SOIT UN ACCROISSEMENT MOYEN DE 14,7% PAR ANNÉE. LES COMPOSANTES DE CES VARIATIONS SERONT ANALYSÉES EN DÉTAIL DANS LES PAGES QUI SUIVENT.

AU COURS DE LA PÉRIODE 1973 - 1982, LES EXCÉDENTS DES REVENUS SUR LES DÉPENSES ONT VARIÉS D'ANNÉE EN ANNÉE PASSANT D'UNE SOMME DE 0,8 $ MILLIONS EN 1973 À 32,8 $ MILLIONS EN 1982 ET REPRÉSENTENT EN MOYENNE 3,5% DES REVENUS TOTAUX. CONFORMÉMENT À SA LOI CONSTITUTIVE, LA COMMUNAUTÉ A APPROPRIÉ, EN COURS D'EXERCICE, UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE CET EXERCICE À DES DÉPENSES DUDIT EXERCICE. LE SOLDE ÉTANT APPROPRIÉ À DES DÉPENSES DES DEUX (2) EXERCICES SUBSÉQUENTS.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Revenus et dépenses
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
REVENUS (page 25)	147 593	184 374	234 492	282 440	290 643	363 446	401 421	547 022	530 248	583 172	643 444	664 939
DÉPENSES (page 43)	146 776	180 180	229 118	280 690	273 357	345 811	373 110	531 665	516 333	550 409	643 444	664 939
SURPLUS												
Excédent des revenus sur les dépenses	817	4 194	5 374	1 750	17 286	17 635	28 311	15 357	13 915	32 763	-	-
Surplus disponible au 1er janvier	997	317	2 444	2 874	-	6 786	9 335	17 646	10 003	5 668	18 431**	-
Surplus au 31 décembre	1 814	4 511	7 818	4 624	17 286	24 421	37 646	33 003	23 918	38 431	18 431	-
Appropriation de surplus												
Exercice en cours	-	-	(2 270)	-	-	-	-	(5 000)	(2 250)	-	-	-
Exercice suivant	(1 497)	(2 067)	(2 674)	(4 624)	(10 500)	(15 086)	(20 000)	(18 000)	(16 000)	(20 000)	(18 431)	-
	(1 497)	(2 067)	(4 944)	(4 624)	(10 500)	(15 086)	(20 000)	(23 000)	(18 250)	(20 000)	(18 431)*	-
Surplus disponbile au début de l'exercice suivant	**317**	**2 444**	**2 874**	**-**	**6 786**	**9 335**	**17 646**	**10 003**	**5 668**	**18 431****	-	-

* Un montant total de 19 300 000 $ a été approprié aux revenus 1984 en estimant un excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice 1983 d'environ 16 569 000 $
** Un montant de 15 700 000 $ a été approprié aux revenus 1983 laissant un solde disponible pour 1984 de 2 731 000 $

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

PROVENANCE DES REVENUS

LES CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS SONT PASSÉES DE 89% DES REVENUS TOTAUX DE LA COMMUNAUTÉ EN 1973 À 69% POUR L'ANNÉE 1984. LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A ABSORBÉ UNE PART IMPORTANTE DE CETTE VARIATION.

AINSI, LES CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS SONT PASSÉES DE 131,5 $ MILLIONS EN 1973 À 461,2 $ MILLIONS EN 1984, SOIT UN ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE 12%.

QUANT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, IL A VU SA PART PASSER DE 9,4 $ MILLIONS À 165,8 $ MILLIONS DURANT LA MÊME PÉRIODE. LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE IMPORTANTE DU SERVICE DE LA DETTE DU MÉTRO ET DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES EXPLIQUE CET ACCROISSEMENT.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Provenance des revenus
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Municipalités (page 30)	131 501	145 949	173 750	202 713	220 372	268 697	294 215	393 104	363 720	422 623	438 585	461 197
Gouvernement du Québec (page 39)	9 434	32 535	48 927	63 820	51 580	73 848	80 923	108 605	122 602	120 893	162 445	165 813
Autres * (page 42)	6 658	5 890	11 815	15 907	18 691	20 901	26 283	45 313	43 926	39 656	42 414	37 929
	147 593	184 374	234 492	282 440	290 643	363 446	401 421	547 022	530 248	583 172	643 444	664 939

* Inclut les appropriations de surplus (page 23)

PROVENANCE DES REVENUS DE LA C.U.M.
EN POURCENTAGE DES REVENUS TOTAUX

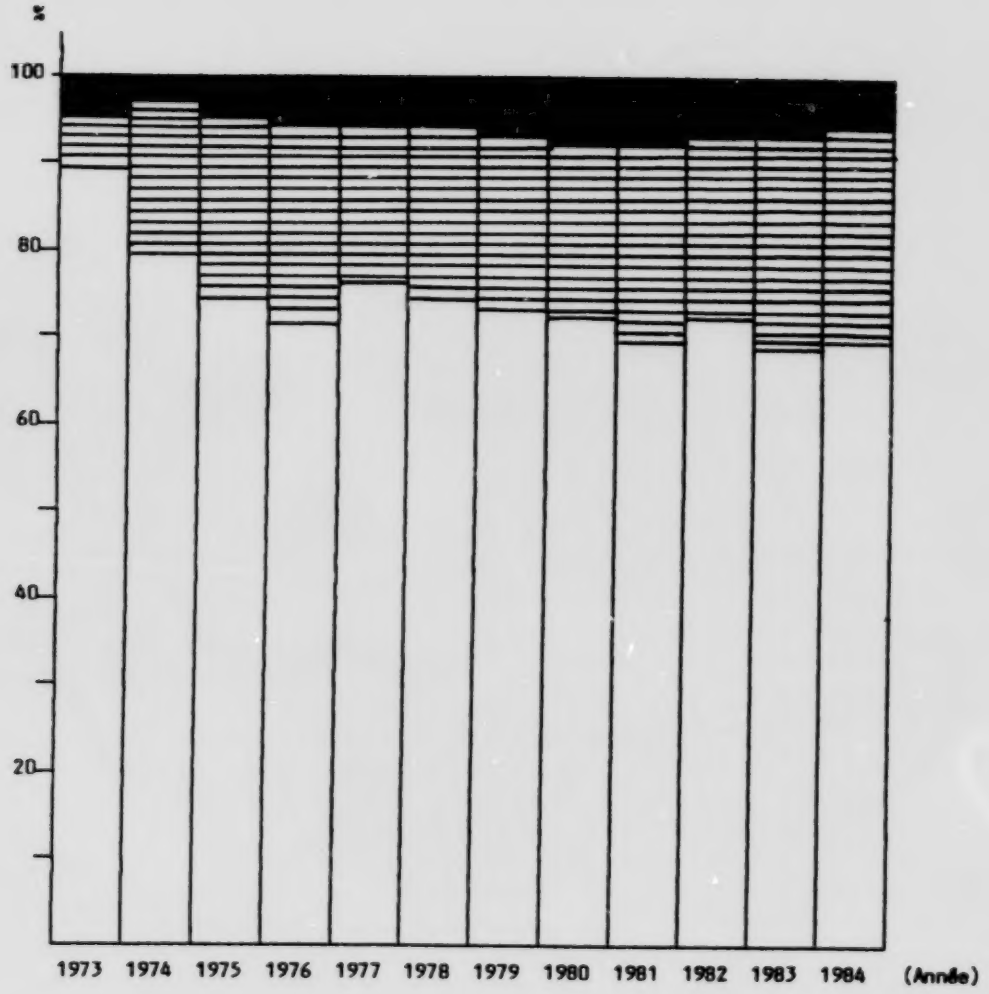

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

REVENUS PROVENANT DES MUNICIPALITÉS

AVANT 1980, UNE PARTIE DES REVENUS DE LA COMMUNAUTÉ PROVENAIT DE L'IMPOSITION D'UNE SURTAXE. ELLE ÉTAIT DE 0,40 $ AVANT 1975 ET PAR LA SUITE DE 0,60 $ PAR 100 $ D'ÉVALUATION SUR L'EXCÉDENT DE L'ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AU-DELÀ DE 100 000 $. CETTE SURTAXE A ÉTÉ ABOLIE EN 1980 SUITE À LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ MUNICIPALE. LA RÉPARTITION GÉNÉRALE, À L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS, A ÉTÉ ACCRUE POUR COMBLER CETTE ABSENCE DE REVENUS.

LES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ SONT RÉPARTIES AUX MUNICIPALITÉS SELON LA NATURE DE TELLES DÉPENSES. ELLES SONT REGROUPÉES EN TROIS (3) PRINCIPALES CATÉGORIES:

1° LA RÉPARTITION DES DÉPENSES GÉNÉRALES DE LA COMMUNAUTÉ EST BASÉE, DEPUIS 1980, SUR LE POTENTIEL FISCAL DE CHAQUE MUNICIPALITÉ ALORS QU'AUPARAVANT, L'ÉVALUATION IMPOSABLE SERVAIT DE BASE À LA RÉPARTITION. CETTE RÉPARTITION COMPTAIT POUR 91,4 $ MILLIONS EN 1973 ET 317,9 $ MILLIONS EN 1984, SOIT UNE AUGMENTATION MOYENNE DE 12% PAR ANNÉE. N'EUT ÉTÉ DE L'ABOLITION DE LA SURTAXE, CETTE AUGMENTATION MOYENNE AURAIT ÉTÉ D'ENVIRON 10%.

2° LA RÉPARTITION AUX 17 MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR LA COMMISSION DE TRANSPORT JUSQU'EN 1979 COMPRENAIT LE DÉFICIT D'EXPLOITATION DE CETTE DERNIÈRE AINSI QUE LE SERVICE DE LA DETTE POUR LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU INITIAL DU MÉTRO ET DE SES PROLONGEMENTS. DEPUIS 1980, L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ET LONGUEUIL SE PARTAGENT LA NOTE RÉSIDUELLE DU TRANSPORT COLLECTIF ET DU SERVICE DE LA DETTE CI-DESSUS DÉCRIT AUXQUELS S'AJOUTENT À COMPTER DE 1982 LE DÉFICIT RÉSIDUEL DES TRAINS DE BANLIEUE. CES RÉPARTITIONS ONT SUBI UNE AUGMENTATION ANNUELLE MOYENNE DE 21,3% PASSANT DE 16,6 $ MILLIONS EN 1973 À 138,5 $ MILLIONS EN 1984. L'AUGMENTATION MAJEURE DE L'ANNÉE 1980 S'EXPLIQUE DU FAIT QU'À COMPTER DE CETTE ANNÉE, LE REMBOURSEMENT DU DÉFICIT À LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL AINSI QUE LE SERVICE DE LA DETTE RELATIF AU RÉSEAU INITIAL DU MÉTRO EST RÉPARTI DANS L'ANNÉE DURANT LAQUELLE TELLES DÉPENSES SONT ENCOURUES PLUTÔT QU'AU COURS DE L'EXERCICE SUBSÉQUENT. EN CONSÉQUENCE, CE CHANGEMENT A REQUIS, AU COURS DE 1980, LA RÉPARTITION AUX MUNICIPALITÉS CONCERNÉES DES DÉPENSES ENCOURUES À CE TITRE TANT EN 1979 QU'EN 1980.

3° LA RÉPARTITION À CERTAINES MUNICIPALITÉS COUVRENT LE SERVICE DE LA DETTE DES EMPRUNTS FAITS PAR LA COMMUNAUTÉ POUR LE COMPTE DE CES MUNICIPALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ LORS DE LA CONSOLIDATION DES DÉPENSES DE 1979 RELATIVES AU TRANSPORT COLLECTIF, DES DÉPENSES DE POLICE DE 1970 ET DE 1971, ET D'AUTRES DÉPENSES FINANCÉES PAR L'EX-CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN AINSI QUE POUR LE BOULEVARD MÉTROPOLITAIN. CES RÉPARTITIONS SONT EN BAISSE CONSTANTE, DE 7 $ MILLIONS QU'ELLES ÉTAIENT EN 1973, ELLES SONT PASSÉES À 4,8 $ MILLIONS EN 1984.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Revenus provenant des municipalités
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Produit de la surtaxe	16 459	17 593	29 877	36 246	42 299	48 084	51 285	-	-	-	-	-
Répartition aux municipalités	91 420	102 481	102 443	122 072	128 448	139 658	147 103	214 261	241 876	277 804	292 708	317 886
Répartition aux municipalités de la C.T.C.U.M.	16 590	18 087	34 150	37 641	41 530	73 472	87 030	173 389	115 177	139 111	140 985	138 500
Répartition à certaines municipalités de la C.U.M.	7 032	7 788	7 280	6 754	8 095	7 483	8 797	5 454	6 667	5 708	4 892	4 811
	131 501	145 949	173 750	202 713	220 372	268 697	294 215	393 104	363 720	422 623	438 585	461 197

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

RÉPARTITION GÉNÉRALE
TAUX DU 100 $ D'ÉVALUATION IMPOSABLE
TAUX DU 100 $ DU POTENTIEL FISCAL

ALORS QUE LA RÉPARTITION GÉNÉRALE PASSAIT DE 91,4 $ MILLIONS EN 1973 À 317,9 $ MILLIONS EN 1984; LE TAUX DU 100 $ D'ÉVALUATION IMPOSABLE PASSAIT DE 0,84 $ EN 1973 À 0,92 $ EN 1984. ALORS QUE LA RÉPARTITION ÉTAIT BASÉE SUR L'ÉVALUATION IMPOSABLE. À COMPTER DE 1980, LA RÉPARTITION S'EST EFFECTUÉE SUR LA BASE DU POTENTIEL FISCAL QUI A PASSÉ DE 0,615 $ EN 1980 À 0,611 EN 1984. AINSI, AU COURS DE LA PÉRIODE 1973-1984, L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES GÉNÉRALES DE LA COMMUNAUTÉ A ÉTÉ COMPENSÉ EN PARTIE PAR L'AUGMENTATION DE L'ÉVALUATION IMPOSABLE, DE SORTE QUE LA RÉPARTITION GÉNÉRALE EXPRIMÉE EN TAUX PAR 100 $ D'ÉVALUATION, N'A AUGMENTÉE QUE DE 9,3%.

L'ABOLITION DE LA SURTAXE EN 1980 A FAIT PASSER LE TAUX DE 0,745 $ EN 1979 À 1,036 $ EN 1980 SOIT UNE AUGMENTATION D'ENVIRON 0,29 $. N'EUT ÉTÉ DE L'ABOLITION DE CETTE SURTAXE, LE TAUX DU 100 $ D'ÉVALUATION IMPOSABLE AURAIT ÉTÉ EN BAISSE À COMPTER DE 1974. LA DIMINUTION AURAIT ÉTÉ DE L'ORDRE DE 14%.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Répartition générale
Taux du 100 $ d'évaluation imposable
Taux du 100 $ de potentiel fiscal

Année	Répartition ('000)	Évaluation imposable		Potentiel fiscal (1)	
		Total ('000)	Taux du 100 $	Total ('000)	Taux du 100 $
1973	91 420	10 821 721	0,8448		
1974	102 481	11 133 974	0,9204		
1975	102 443	12 007 941	0,8531		
1976	122 072	14 230 697	0,8578		
1977	128 448	16 479 514	0,7794		
1978	139 658	18 467 677	0,7562		
1979	147 103	19 744 215	0,7450		
1980 (2)(3)	214 261	20 680 051	1,0361 (3)	34 885 733	0,6142
1981	241 876	23 754 995	1,0182	35 913 741	0,6735
1982	277 804	28 130 007	0,9876	42 419 350	0,6549
1983 (Budget)	292 708	31 289 377	0,9355	48 546 111	0,6030
1984 (Budget)	317 886	34 421 883	0,9235	52 024 376	0,6110

(1) À compter de 1980 seulement
(2) Élimination de la surtaxe à compter de 1980
(3) À compter de 1980, les dépenses de la Communauté sont réparties sur la base du potentiel fiscal. Le taux du 100 $ d'évaluation imposable n'est donné qu'à titre comparatif seulement.

ÉVALUATION IMPOSABLE
(Pour les fins de la répartition générale)
Taux du 100 $ d'évaluation imposable
Taux du 100 $ de potentiel fiscal

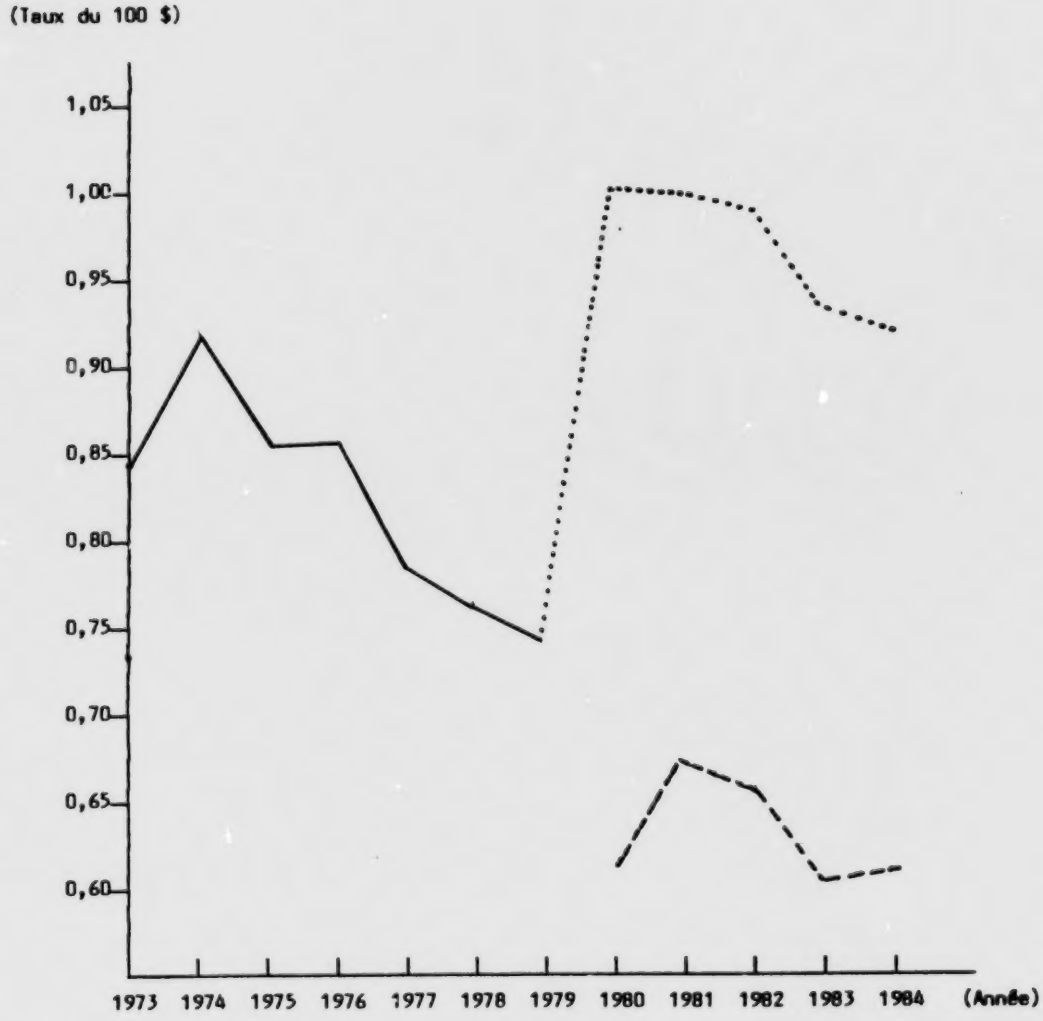

_____ Évaluation imposable

..... Évaluation imposable (à titre comparatif seulement)

-------- Potentiel fiscal

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

RÉPARTITION DU TRANSPORT COLLECTIF
TAUX DU 100 $ D'ÉVALUATION IMPOSABLE
TAUX DU 100 $ DU POTENTIEL FISCAL

LA RÉPARTITION DU TRANSPORT COLLECTIF QUI SE CHIFFRAIT À 16,6 $ MILLIONS EN 1973, PROVENAIT DU DÉFICIT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL AU MONTANT DE 7,9 $ MILLIONS ET DU SERVICE DE LA DETTE POUR LA CONSTRUCTION DU MÉTRO DIMINUÉ DES SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR 8,7 $ MILLIONS. EN 1984, LE DÉFICIT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT EST 13 FOIS PLUS ÉLEVÉ QU'EN 1973, ALORS QU'IL ATTEINT 99,8 $ MILLIONS; D'AUTRE PART, LE SERVICE DE DETTE À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS QUANT À LUI SE CHIFFRE À 38,7 $ MILLIONS.

LES SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT, LE SERVICE DE LA DETTE ET LE DÉFICIT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT FONT L'OBJET D'ANALYSES PLUS DÉTAILLÉES DANS LES PAGES QUI SUIVENT.

LE TAUX DU 100 $ D'ÉVALUATION IMPOSABLE ETAIT DE 0,17 $ EN 1973, 0,49 $ EN 1979 ET 0,39 $ EN 1984 SUR LA MÊME BASE. ALORS QUE LE MONTANT À RÉPARTIR EST SENSIBLEMENT LE MÊME DEPUIS 1982, LA BAISSE DU TAUX DU 100 $ D'ÉVALUATION IMPOSABLE RÉSULTE DE L'ACCROISSEMENT DE CETTE ÉVALUATION.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Répartition du transport collectif
Taux du 100 $ d'évaluation imposable
Taux du 100 $ de potentiel fiscal

Année (1)	Répartition ('000)	Évaluation imposable Total ('000)	Évaluation imposable Taux du 100 $	Potentiel fiscal (2) Total ('000)	Potentiel fiscal (2) Taux du 100 $
1973	16 590	9 914 506	0,1673		
1974	18 087	10 177 758	0,1777		
1975	34 150	10 911 549	0,3130		
1976	37 641	12 571 161	0,2994		
1977	41 530	14 612 219	0,2842		
1978	73 472	16 566 700	0,4435		
1979	87 030	17 802 598	0,4889		
1980 (3)	67 297	21 236 290	0,3169		
1980 (4)(5)	106 092	21 236 290	0,4996 (5)	35 643 086	0,2977
1981	115 177	24 350 962	0,4730	36 711 327	0,3137
1982	139 111	28 774 171	0,4835	43 304 153	0,3212
1983 (Budget)	140 985	31 939 803	0,4414	49 517 139	0,2847
1984 (Budget)	138 500	35 137 425	0,3942	53 102 417	0,2608

(1) Pour l'exercice précédent jusqu'à la première de 1980 sauf pour le service de la dette relatif aux prolongements du métro.
(2) À compter de 1980 seulement.
(3) Inclut le déficit réel de 1979 de la Commission de transport et le service de la dette de 1979 relatif au réseau initial du métro.
(4) Inclut, pour l'année 1980, le déficit budgétisé de la Commission de transport et le service de la dette relatif au réseau initial du métro et ses prolongements.
(5) À compter de 1980, les dépenses de la Communauté sont réparties sur la base du potentiel fiscal. Le taux du 100 $ d'évaluation imposable n'est donné qu'à titre comparatif.

ÉVALUATION IMPOSABLE
(Pour les fins de la répartition du transport collectif)
Taux du 100 $ d'évaluation imposable
Taux du 100 $ de potentiel fiscal

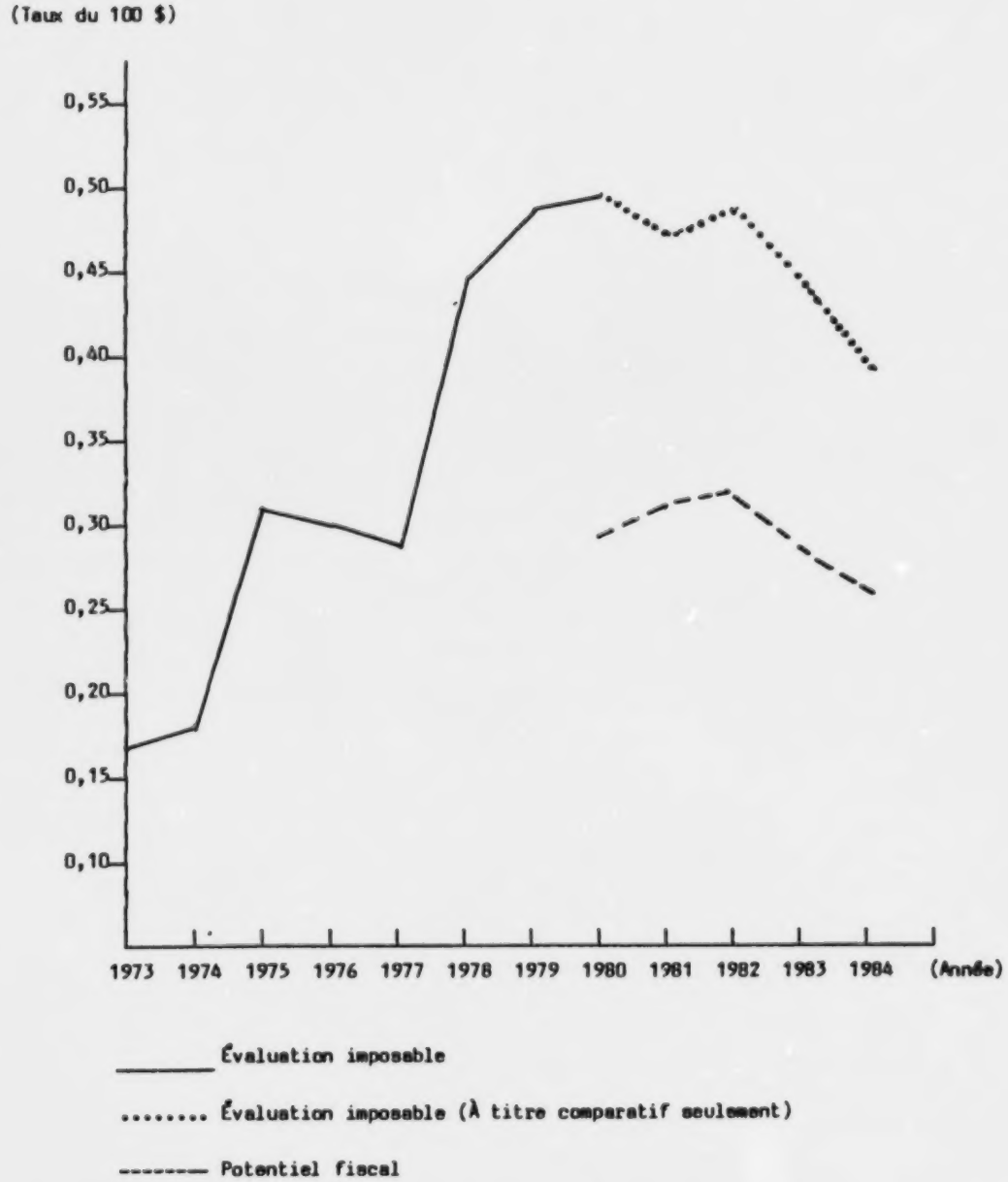

NOTE: Pour fins de comparaisons, les dépenses de 1979 réparties au cours de l'année 1980 n'apparaissent pas ci-haut.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

A) SERVICE DE LA DETTE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A SUBVENTIONNÉ LE SERVICE DE LA DETTE RELATIF AU MÉTRO EN DÉCRÉTANT DES SUBVENTIONS SUR UNE BASE ANNUELLE DE 1973 À 1975. LE 15 SEPTEMBRE 1976, LE GOUVERNEMENT ADOPTA UN ARRÊTÉ EN CONSEIL EN VERTU DUQUEL IL S'ENGAGEAIT À SUBVENTIONNER 60% DU SERVICE DE LA DETTE AFFÉRENTE AUX EMPRUNTS EFFECTUÉS POUR FINANCER LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU INITIAL DU MÉTRO ET DE SES PROLONGEMENTS. UN NOUVEAU DÉCRET ADOPTÉ DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ MUNICIPALE, PRÉVOIT QUE LE POURCENTAGE DE SUBVENTION EST FIXÉ À 100% DU SERVICE DE LA DETTE AFFÉRENTE AUX TRAVAUX EFFECTUÉS DEPUIS JANVIER 1980 ET À 60% DU SERVICE DE LA DETTE AFFÉRENTE AUX TRAVAUX EFFECTUÉS AVANT CETTE DATE.

AUX TERMES D'UNE ENTENTE INTERVENUE EN 1977 ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA COMMUNAUTÉ ET MODIFIÉE DEPUIS, RELATIVEMENT AUX TRAVAUX D'ÉPURATION DES EAUX, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A ASSUMÉ, EN 1980, 65,18% DU SERVICE DE LA DETTE ENCOURUE POUR DÉFRAYER LE COÛT DE CES TRAVAUX COMPARATIVEMENT À 60% ANTÉRIEUREMENT. CETTE PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE DANS LE COÛT DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX EST SUSCEPTIBLE DE S'ACCROÎTRE DANS LES ANNÉES FUTURES. AINSI, CE POURCENTAGE A ÉTÉ DE 65,7% EN 1981, DE 67,43% EN 1982, DE 70,49% EN 1983 ET EST

ESTIMÉ À 72,6% POUR 1984, EN RAISON DE POURCENTAGE VARIABLE DE SUBVENTION POUR DES CATÉGORIES DE TRAVAUX DIFFÉRENTS.

LES SUBVENTIONS RELATIVES AU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN PORTENT SUR LE SERVICE DE LA DETTE ÉMISE PAR L'EX-CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC RELATIVEMENT À DES DÉPENSES ASSUMÉES PAR CE DERNIER POUR LEDIT BOULEVARD.

B) ADMINISTRATION DES SERVICES

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ POUR L'ADMINISTRATION DES SERVICES UNE SUBVENTION DE 8,5 $ MILLIONS EN 1974. CETTE SUBVENTION A ÉTÉ AUGMENTÉ À 15 $ MILLIONS EN 1975 ET ELLE DEMEURA À CE MONTANT JUSQU'EN 1979. LORS DE LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ MUNICIPALE CETTE SUBVENTION INCONDITIONNELLE A ÉTÉ ABOLIE. PAR CONTRE, LE GOUVERNEMENT SUBVENTIONNE LES COÛTS D'ACTIVITÉ OÙ LE GOUVERNEMENT Y VOIT SA PART DE RESPONSABILITÉS TELLES QUE L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR, L'INSPECTION DES ALIMENTS ET SA PART DES COÛTS DE PROJETS PARTICULIERS TELLES QUE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE DE L'ÉVALUATION ET L'ÉTABLISSEMENT DE PARCS RÉGIONAUX.

C) DÉFICIT C.T.C.U.M.

EN 1975 ET 1976 LE GOUVERNEMENT VERSA À LA COMMUNAUTÉ DES SUBVENTIONS RELATIVES AU DÉFICIT DE LA C.T.C.U.M. À COMPTER DE 1977, CES SUBVENTIONS SONT VERSÉES DIRECTEMENT À LA COMMISSION.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Subventions du gouvernement du Québec
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Service de la dette												
Métro	5 400	20 000	20 000	25 000	29 975	47 302	49 734	76 664	86 564	85 199	105 714	105 942
Traitements des eaux usées	-	-	-	-	2 554	7 249	11 980	21 023	23 380	23 574	39 646	43 805
Boulevard métropolitain	4 004	3 945	3 863	3 813	4 034	4 297	4 078	3 774	3 872	3 680	4 146	4 116
	9 404	23 945	23 863	28 813	36 563	58 848	65 792	101 461	113 816	112 453	149 506	153 863
Administration des services												
Non attribuée spécifiquement	-	2 000	-	15 000	15 000	15 000	15 000	-	-	-	-	-
Assainissement de l'air	-	-	-	-	-	-	-	2 096	2 479	2 707	3 278	3 328
Inspection des aliments	-	-	-	-	-	-	-	3 803	4 498	4 470	5 341	5 286
Réforme administrative de l'évaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	584	2 400	2 500
Acquisitions de parcs régionaux	-	-	-	-	-	-	-	-	720	-	180	-
Aménagement de parcs régionaux	-	-	-	-	-	-	-	1 000	642	575	1 641	390
Schéma d'aménagement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400
Programme des sièges sociaux	-	-	-	-	-	-	131	189	350	93	99	26
Office d'expansion économique	30	30	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sécurité publique	-	6 500	15 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	60	-	7	17	-	-	56	97	11	-	20
	30	8 590	15 064	15 007	15 017	15 000	15 131	7 144	8 786	8 440	12 939	11 950
Déficit C.T.C.U.M.	-	-	10 000	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**9 434**	**32 535**	**48 927**	**63 820**	**51 580**	**73 848**	**80 923**	**108 605**	**122 602**	**120 893**	**162 445**	**165 813**

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(en millions de dollars)

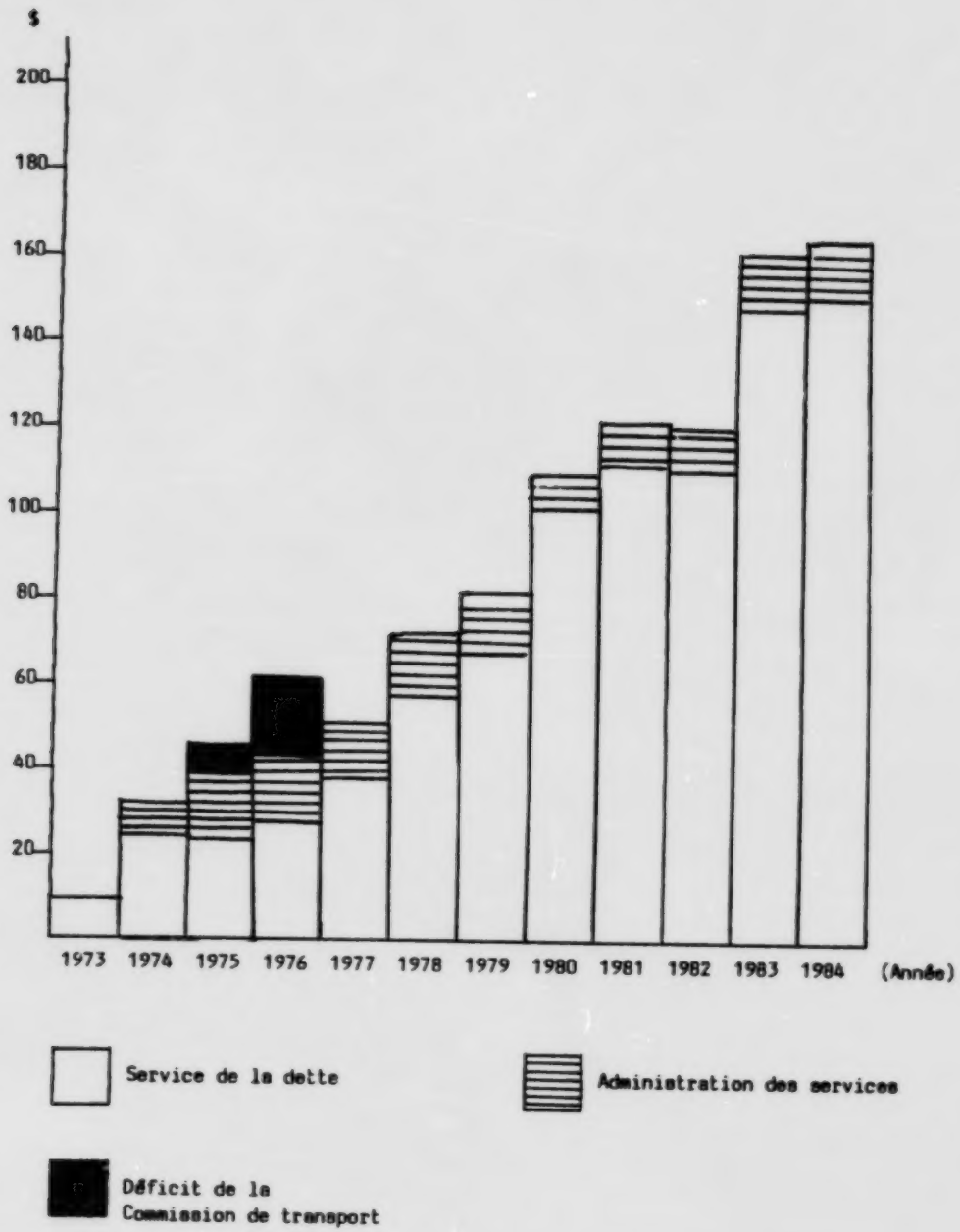

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

AUTRES REVENUS

AU CHAPITRE DES AUTRES REVENUS, LES REVENUS DIVERS COMPRENNENT PRINCIPALEMENT LES REVENUS D'INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS, LES RECOUVREMENTS DE TIERS AINSI QUE LES APPROPRIATIONS DES EXCÉDENTS DE RÉPARTITION D'ANNÉES ANTÉRIEURES AUTRES QUE POUR LA RÉPARTITION GÉNÉRALE.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Autres revenus
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Appropriation de surplus d'exercices antérieurs	1 781	1 497	4 337	2 674	4 624	10 500	15 086	25 000	20 250	16 000	20 000	19 300
Divers	4 877	4 393	7 478	13 233	14 067	10 401	11 197	20 313	23 676	23 656	22 414	18 629
	6 658	5 890	11 815	15 907	18 691	20 901	26 283	45 313	43 926	39 656	42 414	37 929

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

SOMMAIRE DES DÉPENSES

LE TOTAL DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1973 SE CHIFFRAIENT À 146,8 $ MILLIONS ALORS QUE CELLES PRÉVUES POUR 1984 TOTALISENT 664,9 $ MILLIONS. L'ADMINISTRATION DES SERVICES COMPTAIENT POUR 76% DES DÉPENSES TOTALES DE 1973 ALORS QUE CE POURCENTAGE ATTEINDRA 48,8% EN 1984. CETTE RÉDUCTION S'EXPLIQUE PAR UNE CROISSANCE SUBSTANTIELLE DU SERVICE DE LA DETTE ET DU DÉFICIT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL.

ALORS QUE LE SERVICE DE LA DETTE COMPTAIT POUR 17,1% DES DÉPENSES TOTALES DE 1973, IL ATTEINT 34,1% DU BUDGET DE L'ANNÉE 1984. ENFIN, LE DÉFICIT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS S'ÉLEVAIT À 5,4% DES DÉPENSES DE 1973 ET S'ÉLÈVE À 15% DU TOTAL DU BUDGET DE L'ANNÉE 1984.

NOUS VERRONS DANS LES PAGES QUI SUIVENT LES DIVERSES COMPOSANTES DES DÉPENSES.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Sommaire des dépenses
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Administration des services (page 47)	111 479	128 622	150 550	171 919	177 664	196 155	200 417	225 449	253 895	276 367	304 872	324 410
Service de la dette (page 52)	25 108	32 883	35 030	47 003	67 448	103 227	114 476	169 467	192 701	179 293	230 693	226 900
Déficit de la Commission de transport à la charge des municipalités	7 918	16 715	36 779	45 870	25 681	44 792	53 308	125 148(1)	62 156	82 567	95 785	99 829
Autres	2 271	1 960	6 759	15 898	2 564	1 637	4 909	11 601	7 581	12 182	12 094	13 800
TOTAL	**146 776**	**180 180**	**229 118**	**280 690**	**273 357**	**345 811**	**373 110**	**531 665**	**516 333**	**550 409**	**643 444**	**664 939**

(1) Inclut le déficit 1979 au montant de 65 658 000 $ et le déficit budgétisé pour 1980 au montant de 59 490 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES
(en millions de dollars)

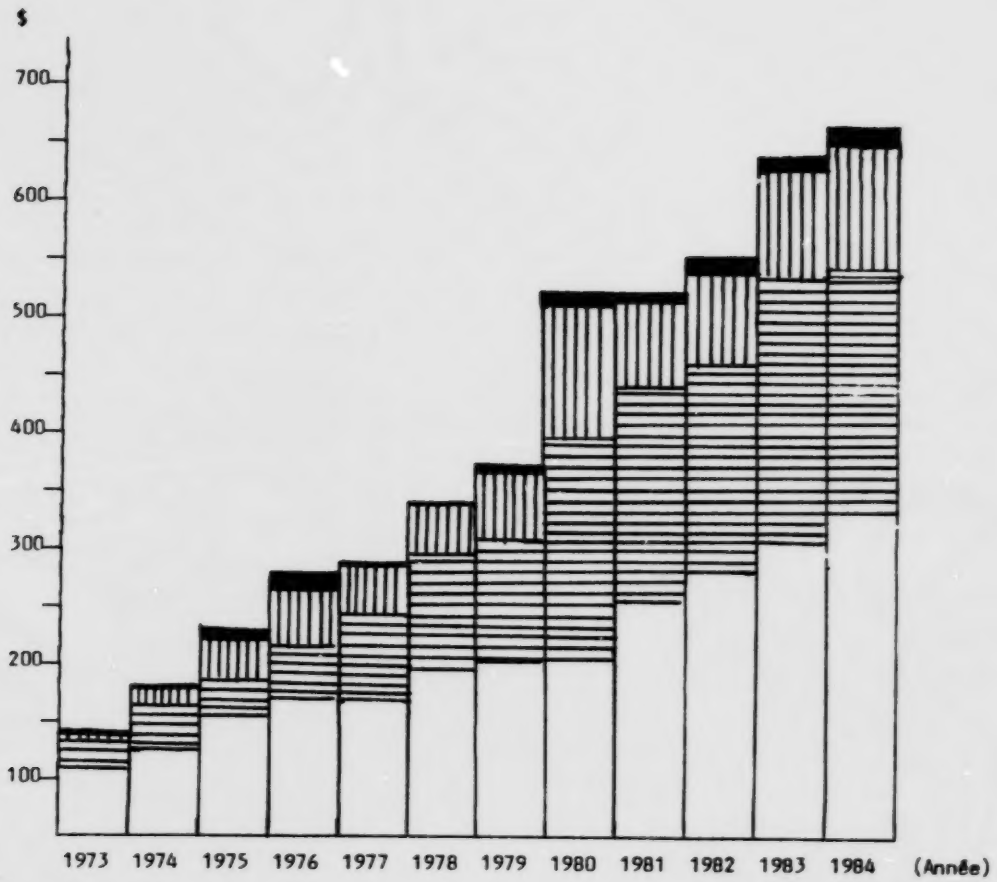

(1) L'année 1980 comprend les déficits de 1979 et 1980.

SOMMAIRE DES DÉPENSES
(en pourcentage)

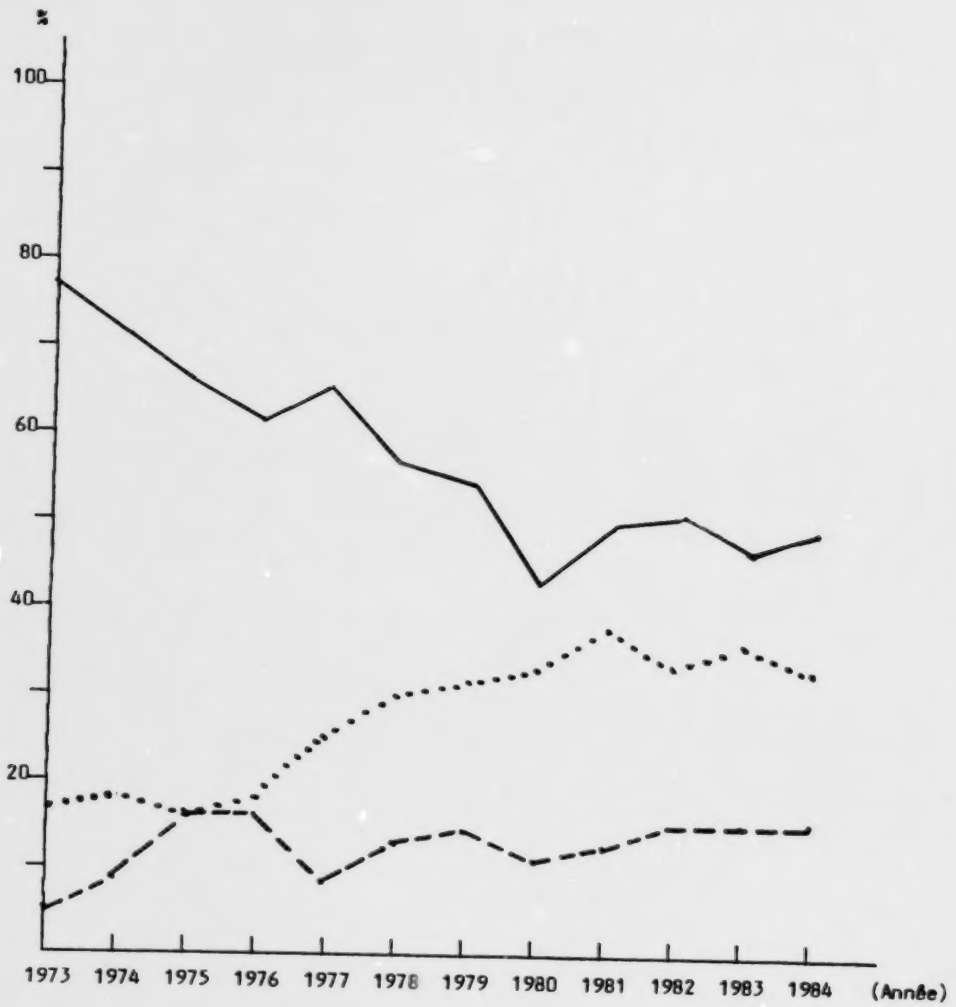

_____ Administration des services

– – – – C.T.C.U.M. (1)

••••••••• Service de la dette

(1) Pour fins de comparaisons, les dépenses de 1979 réparties au cours de l'année 1980, n'apparaissent pas ci-haut.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

DÉTAIL DES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DES SERVICES

LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DES SERVICES EN 1973 TOTALISAIENT 111,5 $ MILLIONS ALORS QU'EN 1984 CES MÊMES DÉPENSES TOTALISERONT 324,4 $ MILLIONS. CES DÉPENSES DE 1984 EXPRIMÉES EN DOLLARS DE 1973 SERAIENT DE L'ORDRE DE 124,8 $ MILLIONS SOIT UNE AUGMENTATION RÉELLE DE 11,9% SUR UNE PÉRIODE DE 12 ANS AU LIEU DE 191%. L'INDICE RETENU AUX FINS DE CALCUL EST L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DE LA RÉGION DE MONTRÉAL. JE VOUS SOULIGNE MAINTENANT QUELQUES POINTS SAILLANTS QUI RESSORTENT DE L'ÉTAT DÉTAILLÉ DE CES DÉPENSES.

A) DIRECTION GÉNÉRALE

LORS DES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LOI DE LA COMMUNAUTÉ EN 1982, LA FONCTION DE DIRECTION GÉNÉRALE A ÉTÉ CRÉÉ ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL EST ENTRÉ EN FONCTION AU MOIS DE SEPTEMBRE 1983.

B) VÉRIFICATION INTERNE

CETTE ACTIVITÉ A ÉTÉ MISE EN PLACE AU COURS DE L'ANNÉE 1977.

DÉTAIL DES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DES SERVICES (SUITE)

C) ÉVALUATION

AU COURS DE 1980, LE SERVICE D'ÉVALUATION A ENTREPRIS LA RÉFORME ADMINISTRATIVE DE L'ÉVALUATION POUR SE CONFORMER À LA RÈGLEMENTATION PROVINCIALE AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE. CES TRAVAUX SE TERMINERONT EN 1984 ET AURONT NÉCESSITÉS DES DÉPENSES DE L'ORDRE DE 20 $ MILLIONS.

D) ASSAINISSEMENT DE L'AIR ET INSPECTION DES ALIMENTS

DEPUIS 1980, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUBVENTIONNE LE COÛT DE CES DEUX (2) ACTIVITÉS.

E) BUREAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

LE BUREAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN INTERNATIONAL INC., UNE FILIALE À PART ENTIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ, A ÉTÉ MIS SUR PIED EN 1980. LE COÛT DU PERSONNEL AFFECTÉ AUX DÉPENSES EN IMMOBILISATION TRAVAILLANT POUR LE COMPTE DU BTM INTERNATIONAL EST COMPTABILISÉ SOUS L'ACTIVITÉ "EXPERTISES REQUISES PAR DES TIERS" ET EST FACTURÉ À CETTE ENTREPRISE.

F) EXPLOITATION DE LA STATION D'ÉPURATION

IL EST PRÉVU QU'AU COURS DE 1984, LA STATION D'ÉPURATION SERA MISE EN SERVICE.

DÉTAIL DES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DES SERVICES (SUITE)

G) PARCS RÉGIONAUX

EN 1979, LA COMMUNAUTÉ A PRIS LA DÉCISION D'ACQUÉRIR DES TERRAINS SITUÉS SUR HUIT (8) SITES POUR Y AMÉNAGER DES PARCS, LES GÉRER ET LES EXPLOITER. DES ACQUISITIONS DE 35,8 $ MILLIONS SONT PRÉVUES À MÊME LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 47; 97% DE CETTE SOMME A ÉTÉ ENGAGÉ À CE JOUR. DE PLUS, DES ACQUISITIONS AU MONTANT DE 4 $ MILLIONS ONT ÉTÉ IMPUTÉES AUX OPÉRATIONS COURANTES.

AU COURS DE LA PÉRIODE 1980 À 1984, LA COMMUNAUTÉ AURA DÉPENSÉ PRÈS DE 5,1 $ MILLIONS AUX FINS DE L'AMÉNAGEMENT DESDITS PARCS RÉGIONAUX.

DURANT CETTE PÉRIODE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC S'EST ÉLEVÉE À 4 $ MILLIONS POUR L'AMÉNAGEMENT ET 8,7 $ MILLIONS POUR L'ACQUISITION DONT 7,8 $ MILLIONS ONT ÉTÉ IMPUTÉS AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 47.

H) SERVICE DE POLICE

ALORS QU'EN 1973 LES DÉPENSES DU SERVICE DE POLICE REPRÉSENTAIENT 90,9% DES DÉPENSES TOTALES DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES, EN 1984, CE POURCENTAGE S'ÉTABLIT À 84,5%. CETTE DIMINUTION RÉSULTE EN PARTIE DE LA RATIONALISATION DES EFFECTIFS DE CE SERVICE SUITE À L'INTÉGRATION DES FORCES POLICIÈRES DES MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Détail des dépenses relatives à l'administration des services
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Conseil, Comité exécutif et Commission du Conseil	327	366	434	456	533	740	1 071	1 450	1 504	1 672	1 467	2 056
Direction générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	313
Contentieux	-	317	344	397	522	617	669	736	859	1 020	1 208	1 480
Bureau du personnel	-	-	-	425	561	624	706	872	977	1 011	1 172	1 124
Vérification interne	-	-	-	-	-	210	290	312	373	526	593	642
Secrétariat	737	449	709	576	719	742	847	986	1 073	1 405	1 567	1 595
Trésorerie	482	668	916	1 206	1 449	1 780	2 309	2 755	2 839	3 292	3 790	4 018
Évaluation	4 681	5 062	5 937	7 087	7 908	8 680	9 163	9 922	13 589*	17 952*	19 810*	20 394*
Assainissement de l'air et inspection des aliments												
Lutte contre la pollution de l'air	671	684	851	1 190	1 363	1 565	1 840	2 057	2 522	2 694	3 156	3 298
Inspection des aliments	1 635	1 686	1 916	2 611	2 958	3 238	3 493	3 746	4 183	4 400	5 118	5 270
Bureau de transport métropolitain												
Études	13	17	6	24	19	73	82	116	33	11	39	32
Expertises requises par des tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	682	316	469	1 027
Service de police **	101 594	118 197	137 676	155 841	159 393	175 633	177 340	198 399	221 068	237 299	255 475	269 016
Assainissement des eaux												
Projets municipaux d'aqueducs et d'égoûts	61	73	188	292	311	361	470	537	613	819	1 128	1 173
Exploitation de la station d'épuration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 180	7 496
Planification du territoire												
Urbanisme et schéma d'aménagement	523	603	620	792	855	855	931	1 160	1 203	1 258	1 388	1 552
Parcs régionaux - gestion et exploitation	-	-	-	-	-	-	-	73	181	525	937	954
Parcs régionaux - aménagement	-	-	-	-	-	-	-	1 000	662	768	1 770	1 352
Office de l'expansion économique	309	500	953	1 022	1 073	1 037	1 206	1 328	1 534	1 399	1 605	1 618
Divers	446	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	111 479	128 622	150 550	171 919	177 664	196 155	200 417	225 449	253 895	276 367	304 872	324 410

* Inclut les coûts de la réforme administrative de l'évaluation et le développement d'un système informatique.

** Inclut les dépenses relatives au Conseil de sécurité publique.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Total des dépenses de la Communauté
et des dépenses de l'administration des services
en dollars courants
et en dollars constants de 1973

Année	En dollars courants				En dollars constants			
	Dépenses de l'administration des services		Dépenses totales		Dépenses de l'administration des services		Dépenses totales	
	$ ('000)	% d'augmentation	$ ('000)	% d'augmentation	$ ('000)	% d'augmentation	$ ('000)	% d'augmentation
1973	111 479		146 776		111 479		146 776	
1974	128 622	15,4	180 180	22,8	115 876	3,9	162 324	10,6
1975	150 550	17,1	229 118	27,2	122 398	5,6	186 275	14,8
1976	171 919	14,2	280 690	22,5	130 242	6,4	212 644	14,2
1977	177 664	3,3	273 357	(2,6)	124 241	(4,6)	191 159	(10,1)
1978	196 155	10,4	345 811	26,5	126 552	1,9	223 104	16,7
1979	200 417	2,2	373 110	7,9	118 590	(6,3)	220 775	(1,0)
1980	225 449	12,5	531 665	42,5	121 209	2,2	285 841	29,5
1981	253 895	12,6	516 333	(2,9)	121 481	0,2	247 049	(13,6)
1982	276 367	8,9	550 409	6,6	118 106	(2,8)	235 218	(4,8)
1983	304 872 (1)	10,3	643 444 (1)	16,9	122 932	4,1	259 453	10,3
1984	324 410 (1)	6,4	664 939 (1)	3,3	124 773	1,5	255 746	(1,4)
1973 vs 1984 AUGMENTATIONS	212 931	191,0	518 163	353,0	13 294	11,9	108 970	74,2

(1) Budget de l'année concernée

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

RÉPARTITION DES COÛTS DU SERVICE DE LA DETTE

LE SERVICE DE LA DETTE RELATIF À LA CONSTRUCTION DES PROLONGEMENTS DU MÉTRO EST PASSÉ DE 7,4 $ MILLIONS EN 1974 À 139,8 $ MILLIONS EN 1984, ALORS QUE CELUI SE RAPPORTANT AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES EST PASSÉ DE 4,3 $ MILLIONS EN 1977 À 60,4 $ MILLIONS EN 1984.

LE SERVICE TOTAL DE LA DETTE ÉTAIT DE L'ORDRE DE 25,1 $ MILLIONS EN 1973 ET ATTEINDRA 226,9 $ MILLIONS EN 1984 SOIT ENVIRON 10 FOIS PLUS.

ALORS QUE LES MUNICIPALITÉS ABSORBAIENT AU-DELÀ DE 40% DES COÛTS DU SERVICE DE LA DETTE À LA FIN DES ANNÉES 1970, CE POURCENTAGE DIMINUE DEPUIS 1980 ET SERA DE 32% EN 1984.

L'ON RETROUVERA DANS LE PROCHAIN ÉTAT LE PARTAGE DE CES COÛTS ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES MUNICIPALITÉS.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Répartition des coûts du service de la dette
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Service de la dette												
Réseau initial du métro	14 072	13 660	13 572	13 428	13 340	13 228	10 470	23 278	13 385	13 272	12 912	12 827
Prolongements du métro	-	7 398	9 728	22 394	36 679	65 683	72 500	104 593	130 859	119 091	148 470	139 770
Traitement des eaux usées	-	-	-	-	4 271	12 100	19 990	32 274	35 607	34 985	56 274	60 392
Boulevard métropolitain	5 747	5 698	5 775	5 774	6 106	6 534	5 943	5 707	5 834	5 937	6 322	6 019
Parcs régionaux	-	-	-	-	-	-	-	-	1 290	1 223	3 128	4 242
Système de télécommunications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150
Consolidation de certaines dépenses												
Dépenses de 1979 - transport collectif	-	-	-	-	-	-	-	-	2 295	1 550	1 549	1 546
Dépenses de police de 1970 - 1971	2 193	2 820	2 728	2 929	3 594	3 685	3 877	2 162	2 150	2 223	1 216	1 153
Dépenses financées par l'Ex-C.M.M.	3 096	3 307	3 227	2 478	3 458	1 997	1 696	1 453	1 281	1 012	822	801
	25 108	**32 883**	**35 030**	**47 003**	**67 448**	**103 227**	**114 476**	**169 467**	**192 701**	**179 293**	**230 693**	**226 900**
Financement												
Gouvernement du Québec	5 400	23 945	23 863	28 813	36 563	58 848	65 792	101 461	113 816	112 453	149 506	153 863
Municipalités	19 708	8 938	11 167	18 190	30 885	44 379	48 684	68 006	78 885	66 840	81 187	73 037
	25 108	**32 883**	**35 030**	**47 003**	**67 448**	**103 227**	**114 476**	**169 467**	**192 701**	**179 293**	**230 693**	**226 900**

RÉPARTITION DES COÛTS DU SERVICE DE LA DETTE
(en pourcentage)

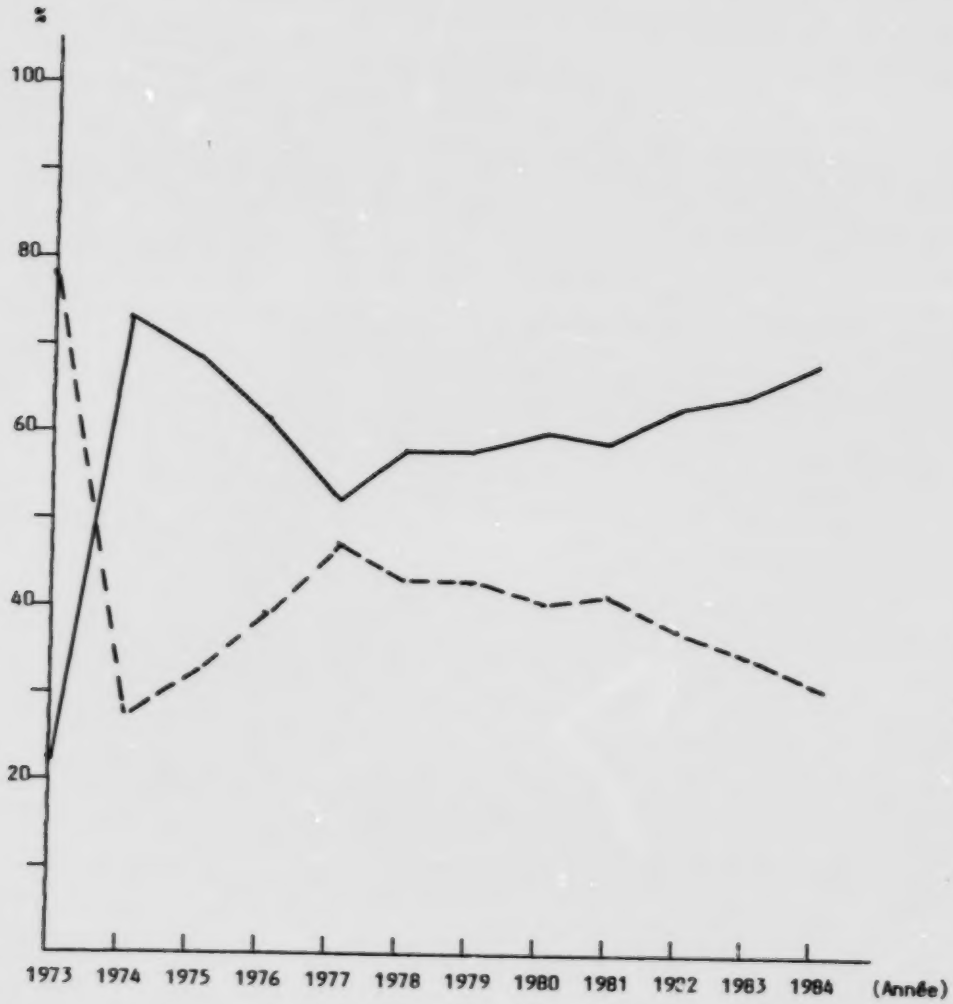

_____ Gouvernement du Québec

-------- Municipalités

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LE TRANSPORT COLLECTIF REPRÉSENTAIENT RESPECTIVEMENT 70% ET 15% DES DÉPENSES TOTALES DE LA COMMUNAUTÉ EN 1973. EN 1984, LA SÉCURITÉ PUBLIQUE COMPTE POUR 40,5% DES DÉPENSES TANDIS QUE LE TRANSPORT COLLECTIF S'EST ACCRU À 38,1%. EN CONTREPARTIE, L'HYGIÈNE DU MILIEU NE REPRÉSENTAIT QU'UN POURCENTAGE INFIME EN 1973, ALORS QUE LA DÉPENSE DE 1984 SERA DE 72,4 $ MILLIONS SOIT 10,9% DU BUDGET.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Dépenses par activités
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Administration générale	5 960	6 336	7 657	8 977	10 305	11 695	12 843	14 745	18 719(1)	23 267(1)	29 607(1)	31 622(
Sécurité publique (2)	102 673	118 197	137 676	155 841	159 393	175 633	177 340	199 399	221 068	237 299	255 475	269 166
Transport collectif (2)(3)	22 001	37 788	60 085	81 712	75 717	123 765	136 350	253 117(4)	206 994	215 198	257 675	253 486
Hygiène du milieu (2)	639	690	950	1 306	5 728	13 762	21 944	34 499	38 337	37 924	64 738	72 359
Santé et bien-être	1 427	1 518	1 721	2 269	2 539	2 757	2 889	3 148	3 551	3 604	5 118	5 270
Urbanisme et mise en valeur du territoire	754	1 035	1 483	1 659	1 747	1 702	1 905	2 242	2 482	2 349	2 993	3 170
Loisirs et culture (2)	-	-	-	-	-	-	-	2 398	3 777	4 101	7 650	8 454
Autres dépenses												
Service de la dette non attribuable aux activités	11 036	11 825	11 730	11 181	13 158	12 216	11 516	9 322	11 560	10 722	9 909	9 519
Excédents de répartitions applicables à certaines municipalités	-	837	4 958	6 199	1 628	-	3 668	-	103	10 030	-	-
Divers	2 286	1 954	2 858	11 550	3 142	4 281	4 655	12 795	9 742	5 915	10 279	11 893
	13 322	14 616	19 546	28 930	17 928	16 497	19 839	22 117	21 405	26 667	20 188	21 412
	146 776	**180 180**	**229 118**	**280 690**	**273 357**	**345 811**	**373 110**	**531 665**	**516 333**	**550 409**	**643 444**	**664 939**

(1) Inclut les coûts de la réforme administrative de l'évaluation et du développement d'un système informatique.
(2) Inclut le service de la dette relatif à cette activité.
(3) Inclut déficit de la Commission de transport.
(4) Inclut pour la Commission de transport, le déficit de l'année 1979 au montant de 65 658 000 $ et le déficit budgétisé pour l'année 1980 au montant de 59 490 000

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS
EN POURCENTAGE DES DÉPENSES TOTALES

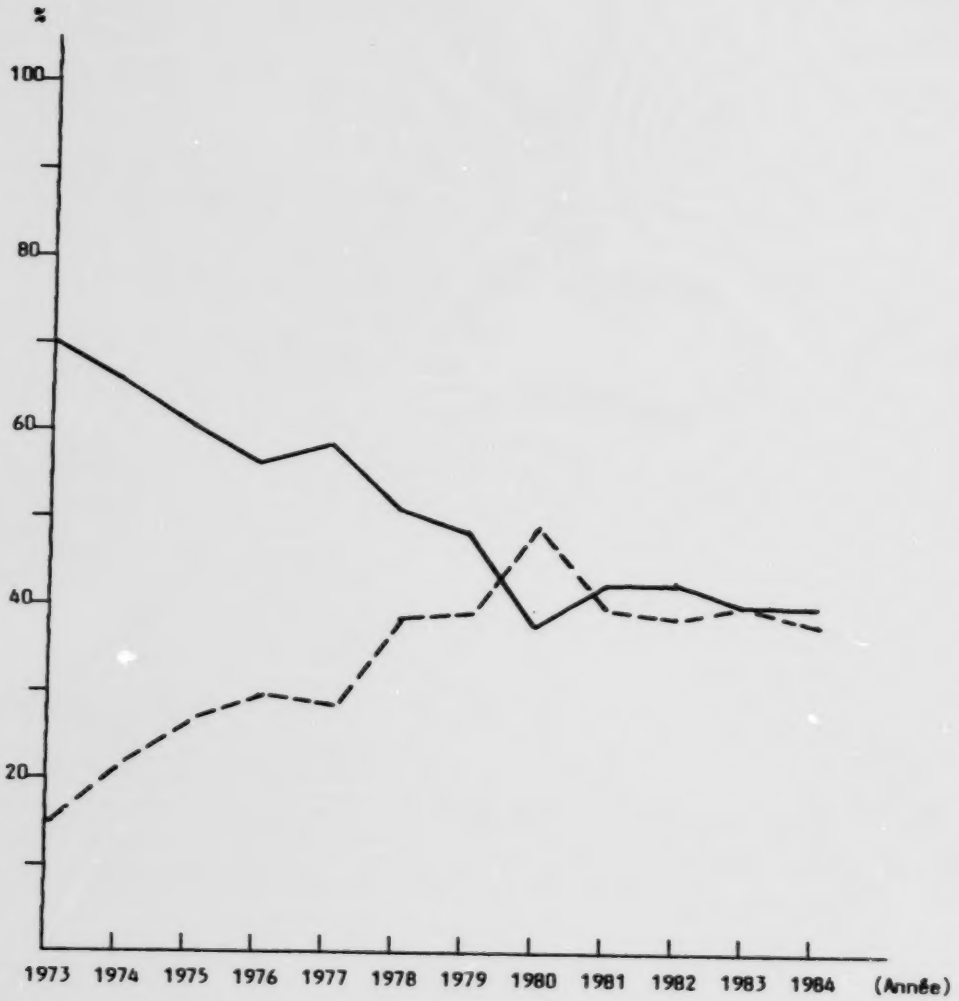

_____ Sécurité publique

-------- Transport collectif
(inclut le déficit de la Commission de transport)

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS
(en millions de dollars)

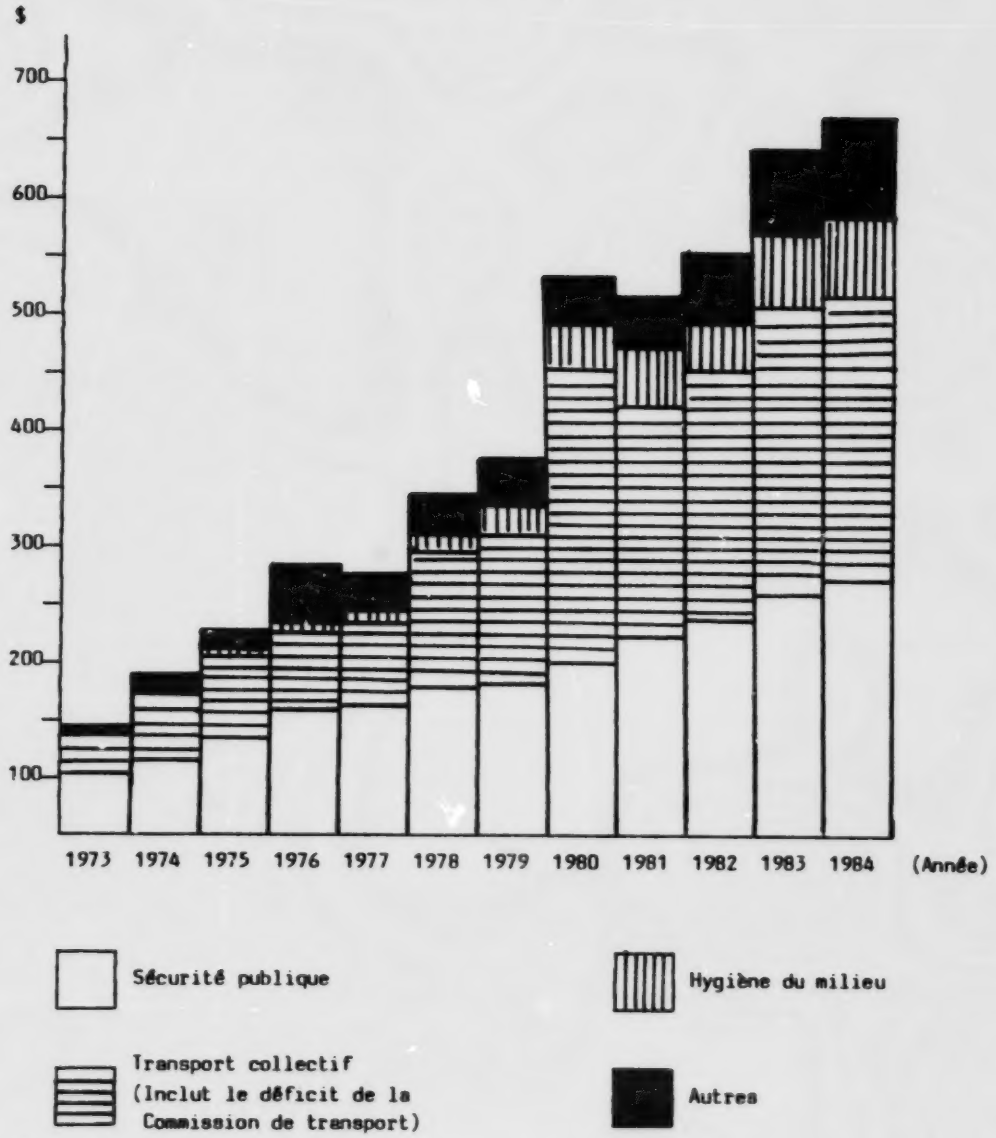

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

DÉPENSES PAR OBJETS

EN 1973, LES TRAITEMENTS, LE SURTEMPS ET LES CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR SE CHIFFRAIENT À 97 $ MILLIONS. EN 1984, CES MÊMES DÉPENSES S'ÉLÈVENT À 282 $ MILLIONS. CE DERNIER MONTANT EXPRIMÉ EN DOLLARS DE 1973 ÉQUIVAUDRAIT À 108,5 $ MILLIONS SOIT UNE AUGMENTATION RÉELLE DE 12% COMPARATIVEMENT À UNE AUGMENTATION DE 191% EN DOLLARS COURANTS.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Dépenses par objets
(en millions de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Traitements, surtemps et contributions de l'employeur	97	112	132	150	155	174	176	196	220	245	264 (1)	282 (1)
Service de la dette												
Métro	14	21	23	35	50	79	83	128	144	132	161	153
Traitements des eaux usées	-	-	-	-	4	12	20	32	36	35	56	60
Autres	11	12	12	11	13	12	12	10	13	12	13	14
	25	33	35	46	67	103	115	170	193	179	230	227
Déficit C.T.C.U.M.	8	17	37	46	26	45	53	125 (2)	62	83	96	100
Location, entretien et réparations	7	7	8	10	10	9	10	10	12	11	13	13
Services professionnels et administratifs	3	2	3	4	5	4	4	5	7	8	11 (3)	11 (3)
Biens non durables	3	4	3	4	4	4	4	6	7	6	10	12
Transport et communications	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	4	4
Achat d'équipement	-	1	3	3	2	2	3	5	4	3	3	4
Autres												
Excédents de répartitions	-	-	5	6	1	-	4	-	-	10	-	-
Parcs régionaux	-	-	-	-	-	-	-	9 (4)	-	-	-	-
Provisions pour réclamations des municipalités et fonds de pensions	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses de police 1970 - 1971	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions d'immeubles	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-
Divers	2	2	1	2	1	2	1	3	4	2	12	12
	2	2	6	16	2	2	5	12	8	12	12	12
TOTAL	**147**	**180**	**229**	**281**	**273**	**346**	**373**	**532**	**516**	**550**	**643**	**665**

NOTES

(1) Inclut un montant d'environ 1 $ million pour les fins de la réforme administrative de l'évaluation.
(2) Inclut les déficits de 1979 et 1980.
(3) Inclut un montant d'environ 4 $ millions pour les fins de la réforme administrative de l'évaluation.
(4) Ce montant est constitué de:

Contributions au règlement 47	2 $ millions
Acquisitions d'immeubles	4
Aménagement	1
Remboursement de dépenses encourues par le règlement 47 pour l'acquisition de terrains	2
	9 $

DÉPENSES PAR OBJETS
(en millions de dollars)

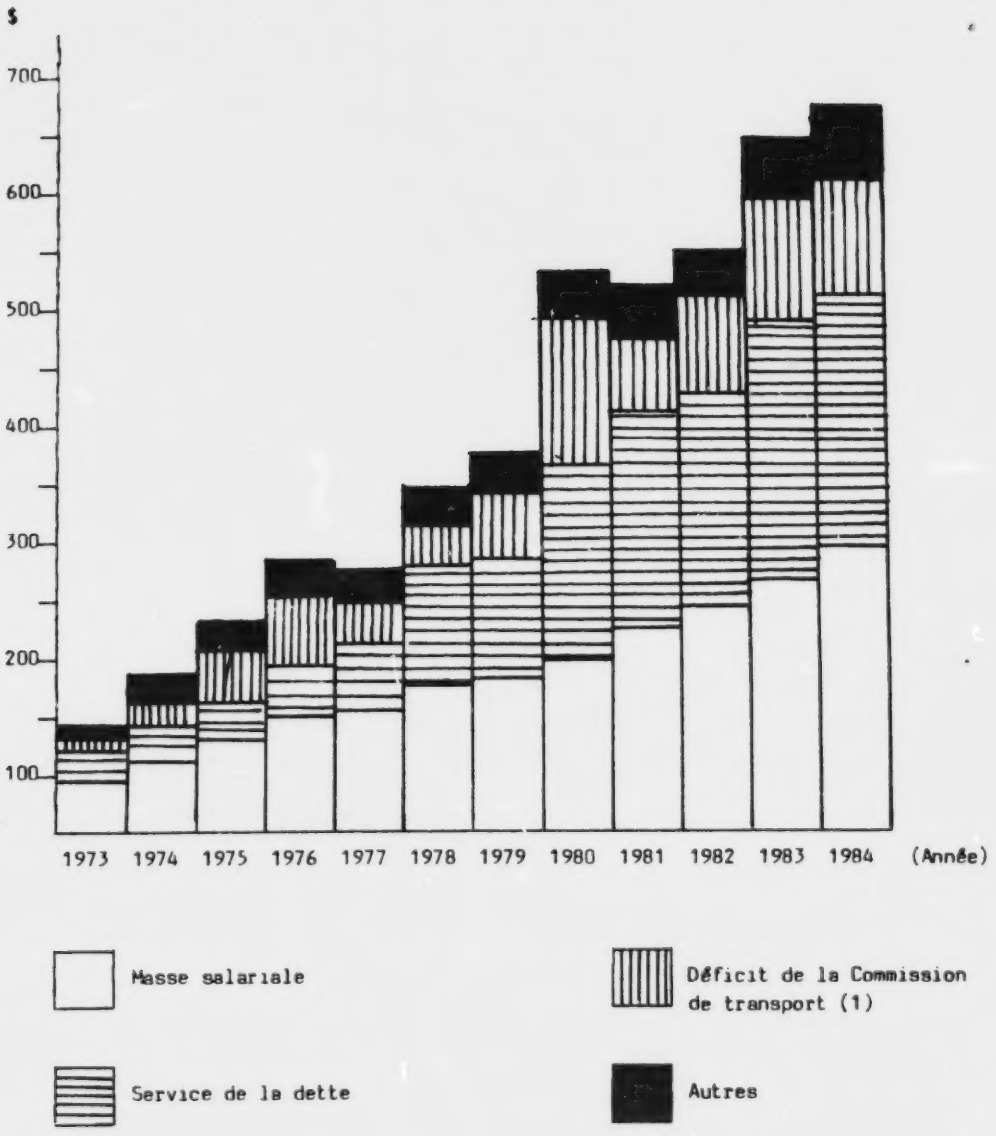

(1) Inclut, pour l'année 1980, le déficit réel de 1979 au montant de 65 658 000 $ et le déficit budgétisé de 1980 au montant de 59 490 000 $.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

DETTE À LONG TERME EN COURS

LA DETTE À LONG TERME EN COURS DE LA COMMUNAUTÉ ATTEIGNAIT 92,8 $ MILLIONS AU 31 DÉCEMBRE 1972 ET PRÈS DE 1,2 $ MILLIARDS AU 31 DÉCEMBRE 1982.

LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 1972 COMPRENAIT 54,3 $ MILLIONS ÉMIS POUR LE BOULEVARD MÉTROPOLITAIN ET LES VOIES LATÉRALES, 21,8 $ MILLIONS ÉMIS PAR L'EX-CORPORATION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET 16,7 $ MILLIONS ÉMIS PAR LA COMMUNAUTÉ POUR LA CONSOLIDATION DES DÉPENSES DE POLICE DES ANNÉES 1970 ET 1971.

LES PREMIERS EMPRUNTS RELATIFS AUX PROLONGEMENTS DU MÉTRO ONT ÉTÉ EFFECTUÉS AU COURS DE L'ANNÉE 1973, LE SOLDE DE LA DETTE EN COURS À CETTE FIN À LA FIN DE 1982 SE CHIFFRAIT À 804,5 $ MILLIONS.

LE PREMIER EMPRUNT RELATIF AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES A ÉTÉ EFFECTUÉ AU COURS DE L'ANNÉE 1976, LE SOLDE EN COURS À CETTE FIN AU 31 DÉCEMBRE 1982, DES EMPRUNTS EFFECTUÉS À CE TITRE TOTALISAIENT 335,9 $ MILLIONS.

LA DETTE À LONG TERME INCLUT 744,7 $ MILLIONS REMBOURSABLES EN DEVISES ÉTRANGÈRES. DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE CONVERSION AUX TAUX DE CHANGE EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 1982, CE MONTANT AURAIT ÉTÉ DE 793,7 $ MILLIONS.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Dette à long terme en cours au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Par objet										
Prolongements du métro	70 000	68 750	194 359	238 920	480 818	536 050	601 570	668 972	770 717	804 479
Traitement des eaux usées	-	-	-	25 000	78 427	172 567	228 819	236 967	290 154	335 908
Boulevard métropolitain et route transcanadienne voie latérale	51 469	48 472	45 318	41 989	38 490	34 791	31 723	28 495	25 093	21 507
Dépense de police de 1970 - 1971	15 810	14 874	13 864	12 781	11 598	10 660	9 650	8 605	7 478	6 268
Dépense de 1979 - transport collectif	-	-	-	-	-	-	-	8 398	7 084	6 384
Ex-Corporation du Montréal métropolitain	19 876	17 670	15 429	13 819	11 140	9 780	8 642	7 682	6 839	6 217
Parcs régionaux	-	-	-	-	-	-	-	6 500	5 750	15 746
	157 155	**149 766**	**268 970**	**332 509**	**620 473**	**763 848**	**880 404**	**965 619**	**1 113 115**	**1 196 509**
Par monnaie										
Dollars canadiens	43 426	40 330	37 169	59 599	142 930	223 591	275 056	367 407	441 537	451 785
Dollars des États-Unis	107 077	103 787	227 234	269 505	477 543	540 257	605 348	598 212	592 514	547 456
Marks allemands	-	-	-	-	-	-	-	-	79 064	79 064
Yens japonais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 535
Florins hollandais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 820
Francs suisses	6 652	5 649	4 567	3 405	-	-	-	-	-	57 849
	157 155	**149 766**	**268 970**	**332 509**	**620 473**	**763 848**	**880 404**	**965 619**	**1 113 115**	**1 196 509**
Mode de remboursement										
Montants recouvrés	-	-	-	-	1 480	3 938	10 755	6 582	12 358	21 986
Montant à recouvrer (1)										
Gouvernement du Québec	35 227	33 057	30 775	171 722	360 503	445 987	512 637	571 421	706 505	770 949
Municipalités	121 928	116 709	238 195	160 787	258 490	313 923	357 012	387 616	394 252	403 574
	157 155	**149 766**	**268 970**	**332 509**	**620 473**	**763 848**	**880 404**	**965 619**	**1 113 115**	**1 196 509**

(1) Le partage de ces recouvrements a été effectué sur la base des ententes et/ou décret en vigueur au 31 décembre des années concernées

DETTE À LONG TERME EN COURS
(en millions de dollars)

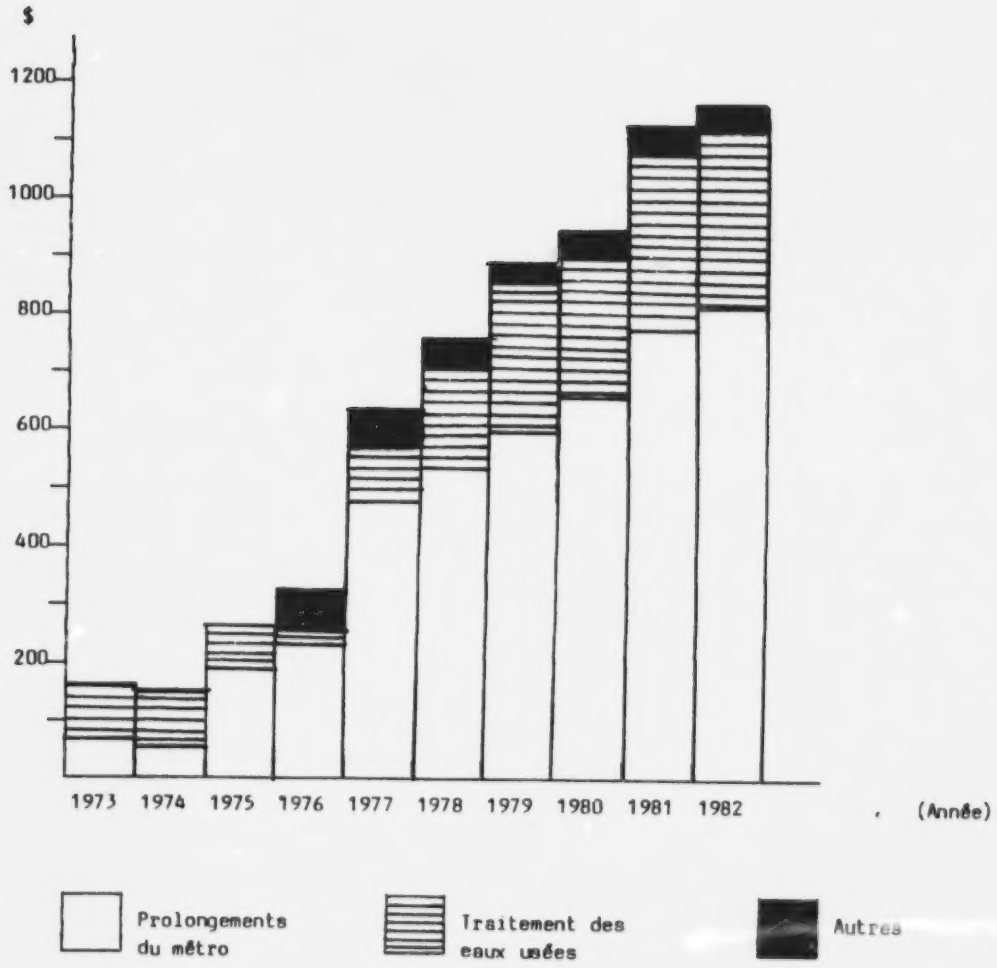

COMMISSION DE TRANSPORT

DE LA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

PROVENANCE DES REVENUS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Provenance des revenus de la
Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal
(en milliers de dollars)

	RÉEL										BUDGET	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Usagers	77 753	74 810	81 152	107 454	99 410	103 959	106 368	120 528	148 314	154 142	177 475	180 185
Subventions du gouvernement du Québec												
pour fins de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	59 000	78 704	78 535	101 472	95 422
au déficit d'exploitation	-	10 000	21 166	34 262	36 648	52 277	53 721	-	-	-	-	-
pour fins d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	4 078	3 109	1 731	7 930	17 270	21 508
relatives aux laissez-passer	-	-	-	-	-	-	-	13 941	27 565	26 132	34 525	31 146
pour d'autres fins	-	-	173	464	323	-	-	3 821	4 002	7 676	8 478	17 125
	-	10 000	21 339	34 726	36 971	52 277	57 799	79 871	112 002	120 273	161 745	165 201
Municipalités desservies	16 715	26 779	25 869	28 033	44 791	52 887	65 658	59 604	62 042	79 731	96 648	100 496
Gouvernement du Québec (Intérêts)	-	-	-	-	-	-	-	5 755	6 390	10 049	9 094	5 121
Autres sources	2 480	1 867	2 001	2 498	3 092	2 797	6 945	5 791	3 846	3 743	3 644	3 975
	96 948	**113 456**	**130 361**	**172 711**	**184 264**	**211 920**	**236 770**	**271 549**	**332 594**	**367 938**	**448 606**	**454 978**

Source: États financiers et budgets de la Commission de transport de la C.U.M.

PROVENANCE DES REVENUS
DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(en pourcentage)

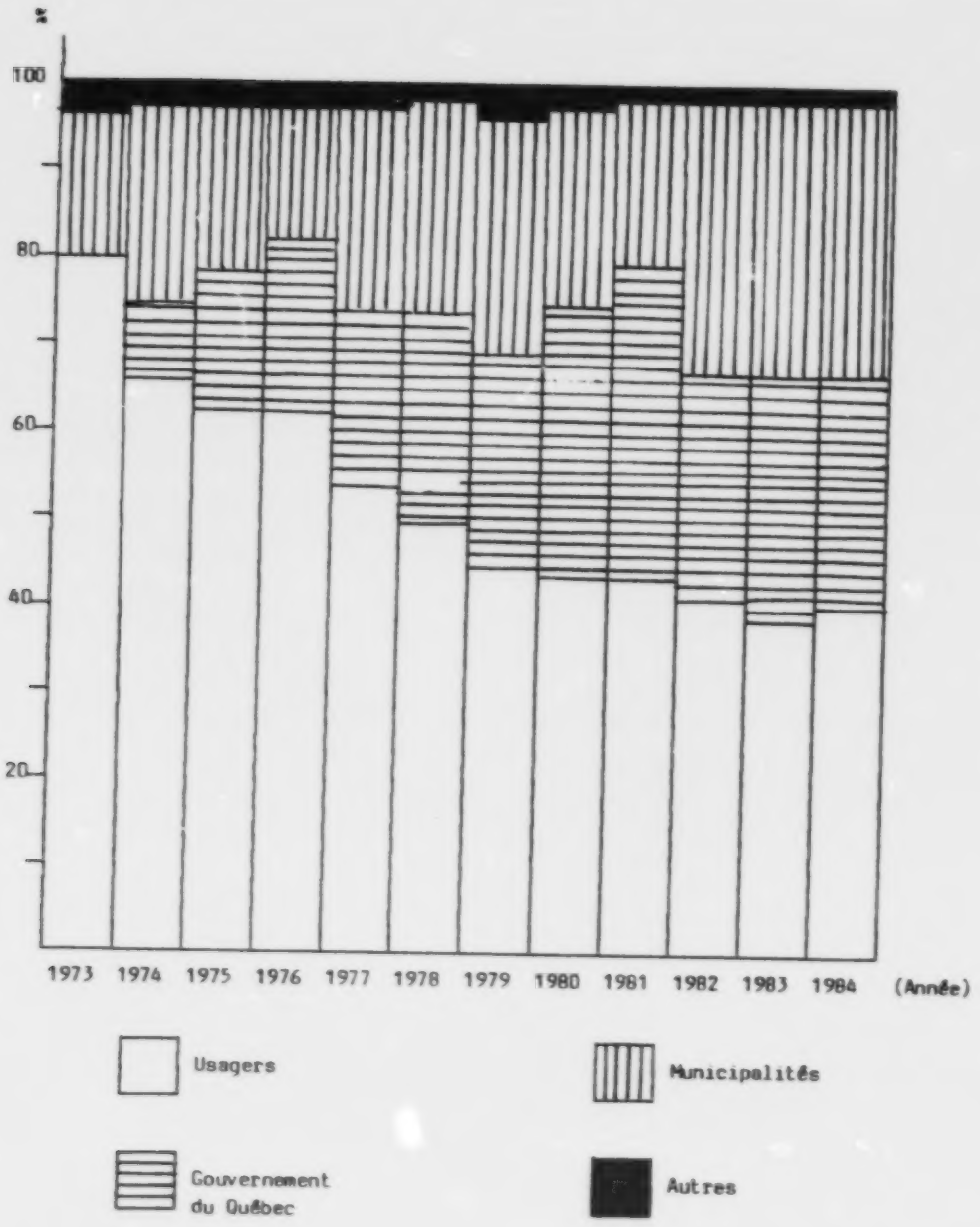

TERRITOIRE DE LA
COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE 1973 - 1984

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU TRANSPORT COLLECTIF

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rétrospective financière 1973 à 1984
Répartition des dépenses du transport collectif
sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal
(en milliers de dollars)

	RÉEL *										BUDGET *	
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Dépenses totales												
Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal	96 948	113 456	130 361	172 711	184 264	211 920	236 770	271 549	332 594	367 938	448 606	454 978
Service de la dette												
Réseau initial et prolongements du métro	13 660	20 970	23 156	35 734	49 907	76 153	82 377	117 994	144 244	132 363	161 382	152 597
	110 608	134 426	153 517	208 445	234 171	288 073	319 147	389 543	476 838	500 301	609 988	607 575
Provenance des revenus												
Usagers	77 753	74 810	81 152	107 454	99 410	103 959	106 368	120 528	148 314	154 142	177 475	180 185
Gouvernement du Québec	12 974	28 676	39 060	58 359	66 879	97 924	107 177	150 609	198 566	205 472	267 459	271 143
Municipalités desservies	17 401	29 073	31 304	40 134	64 790	83 393	98 657	106 860	119 722	126 895	152 316	147 151
Autres sources	2 480	1 867	2 001	2 498	3 092	2 797	6 945	11 546	10 236	13 792	12 738	9 096
	110 608	134 426	153 517	208 445	234 171	288 073	319 147	389 543	476 838	500 301	609 988	607 575

* Pour les années 1973 à 1979, les résultats de la Commission de transport de la Communauté ainsi que le service de la dette du réseau initial du métro sont financés l'année suivante de leur réalisation. À compter de 1980, les dépenses sont financées dans l'année courante.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU TRANSPORT COLLECTIF
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(en pourcentage)

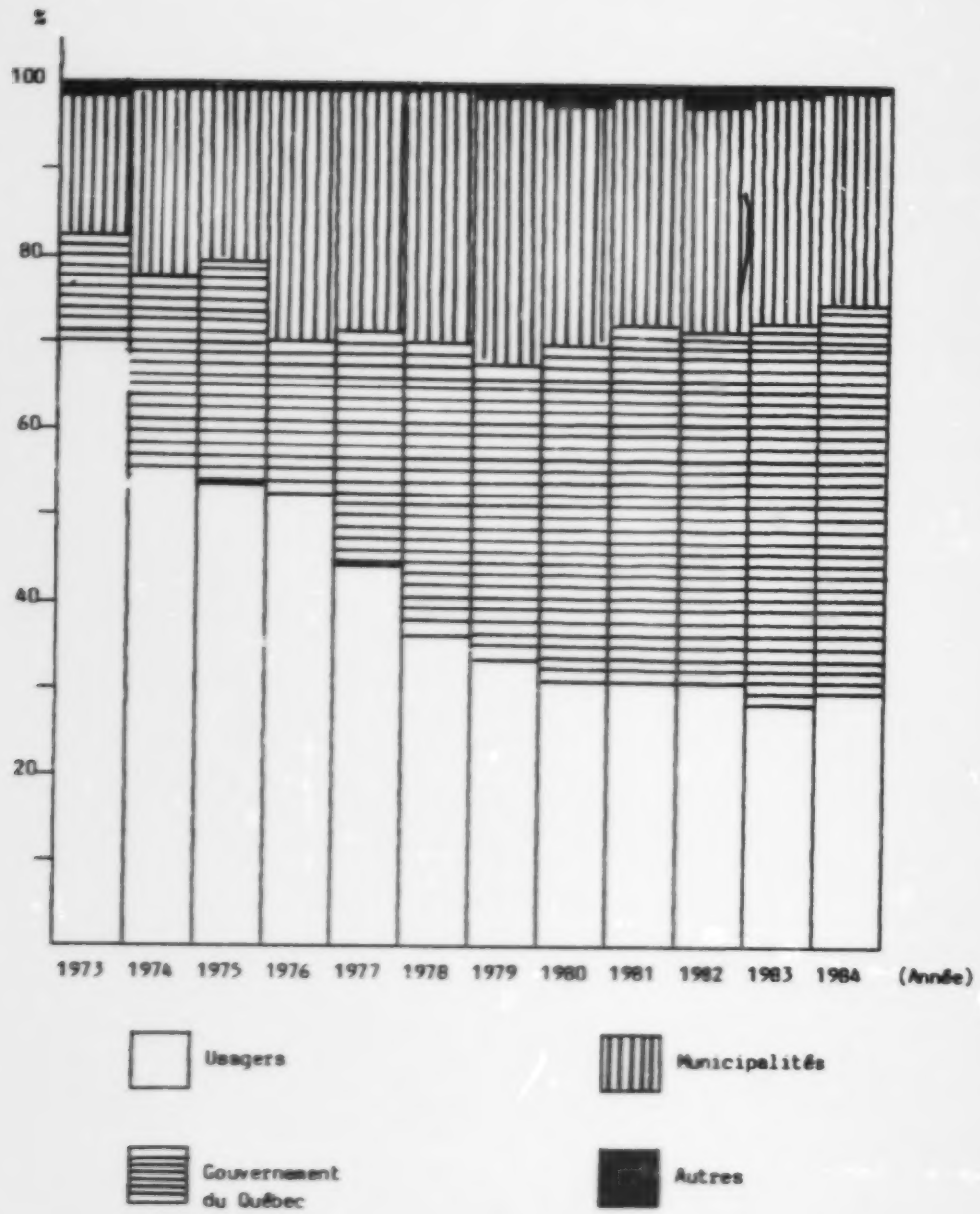

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Office de l'expansion économique

Tour de la Bourse
Bureau 4130 - C.P. 55
Montréal H4Z 1A8
(514) 872-6996

HISTORIQUE DES PRINCIPALES

STATISTIQUES ECONOMIQUES

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

Office de l'expansion économique
Novembre 1983

Télex: EXPANSION MTL 055-62074

LISTE DES TABLEAUX

STATISTIQUES D'INTERET GENERAL

TABLEAU 1: POPULATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL, PAR MUNICIPALITES, 1971-1976-1981;

TABLEAU 2: EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION, 1971 à 1983;

TABLEAU 3: COMPARAISON DE COUT DE LA VIE ENTRE MONTREAL ET D'AUTRES VILLES INTERNATIONALES, 1982;

TABLEAU 4: PROGRESSION DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE PER CAPITA, 1971 à 1982;

TABLEAU 5: VALEUR DES CHEQUES ENCAISSES 1971 à 1982.

TABLEAU 6: PREVISIONS ECONOMIQUES 1984 et 1987.

STATISTIQUES DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.

TABLEAU 7: EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'EMPLOI, 1976 à 1982;

TABLEAU 8: REPARTITION PROCENTUELLE DE LA POPULATION ACTIVE DE LA CUM PAR COHORTES D'AGE, 1971-1976-1981;

TABLEAU 9: EVOLUTION DES TAUX ANNUELS MOYENS DE CHOMAGE ET D'ACTIVITE, 1976 à 1982;

TABLEAU 10: LA REMUNARATION ET LES HEURES HEBDOMADAIRES MOYENNES DES OUVRIERS DES MANUFACTURES, 1971 à 1983;

TABLEAU 11: REPARTITION DE L'EMPLOI PAR ACTIVITE ECONOMIQUE, 1972-1976-1981-1983.

TABLEAU 12: REPARTITION PROCENTUELLE DE LA POPULATION DU MONTREAL METROPOLITAIN, PAR NIVEAU D'EDUCATION, 1971-1976-1981.

STATISTIQUES CONCERNANT L'ACTIVITE ECONOMIQUE

TABLEAU 13: EVOLUTION DE LA VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIERES 1971 A 1980;

TABLEAU 14: PROGRESSION DE L'INVESTISSEMENT MANUFACTURIER DANS LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL;

TABLEAU 15: VALEUR DU COMMERCE DE DETAIL 1971-1982;

TABLEAU 16: VALEUR DES PERMIS DE BATIR, 1971 A 1982;

TABLEAU 17: PERMIS DE BATIR, DANS LE SECTEUR RESIDENTIEL POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL, 1971 A 1982;

TABLEAU 18: EVOLUTION DU PARC DE LOGEMENT 1971 ET 1981;

TABLEAU 19: PRINCIPAUX SIEGES SOCIAUX DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL.

TABLEAU 1

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL, PAR MUNICIPALITES

1971-1976-1981

MUNICIPALITES	1971	1976	1981
Anjou	33 895	36 596	37 346
Baie d'Urfé	3 880	3 955	3 674
Beaconsfield	19 450	20 417	19 613
Côte Saint-Luc	24 375	25 721	27 531
Dollard-des-Ormeaux	25 220	36 837	39 940
Dorval	20 465	19 139	17 722
Hampstead	7 030	7 562	7 598
Ile Dorval	-	-	18
Kirkland	2 860	7 476	10 476
Lachine	44 440	41 503	37 521
Lasalle	72 905	76 713	76 299
Montréal	1 214 380	1 080 546	1 016 624
Montréal-Est	5 060	4 372	3 778
Montréal-Nord	89 135	97 250	94 914
Montréal-Ouest	6 365	5 980	5 514
Mont-Royal	21 570	20 514	19 247
Outremont	28 630	27 089	24 338
Pierrefonds	33 015	35 402	38 390
Pointe-aux-Trembles	35 555	35 618	- *
Pointe-Claire	27 305	25 917	24 571
Roxboro	7 635	7 106	6 292
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 035	3 738	3 981
Sainte-Geneviève	2 870	2 869	2 573
Saint-Jean-de-Dieu	3 760	-	-
Saint-Laurent	62 940	64 404	65 900
Saint-Léonard	52 040	78 452	79 429
Saint-Pierre	6 795	6 039	5 305
Saint-Raphaël de l'Ile Bizard	2 930	4 101	6 558
Senneville	1 375	1 333	1 221
Verdun	74 695	68 013	61 827
Westmount	23 570	22 153	20 480
COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	1 959 180	1 866 815	1 760 122

* La municipalité de Pointe-aux-Trembles a été intégrée à celle de Montréal.

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada. 1971, 1976, 1981.

TABLEAU 2

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION,

1971 A 1983

ANNEE	MONTREAL METROPOLITAIN		CANADA	
	Indice (1971=100)	Taux d'inflation %	Indice (1971=100)	Taux d'inflation %
1971	100.0	-	100.0	-
1972	104.4	4.4	104.8	4.8
1973	111.9	7.2	112.7	7.5
1974	124.6	11.3	125.0	10.9
1975	138.2	10.9	138.5	10.8
1976	147.4	6.7	148.9	7.5
1977	159.7	8.3	160.8	8.0
1978	173.1	8.4	175.2	9.0
1979	188.9	9.1	191.2	9.1
1980	208.4	10.3	210.6	10.1
1981	234.2	12.3	236.9	12.5
1982	261.4	11.6	262.5	10.8
1983 janv. à sept.	272.9	4.4	272.9	4.0

SOURCE: Statistique Canada, Indice des Prix à la consommation.
Cat. no.: 62-001.

TABLEAU 3

COMPARAISON DE COUT DE LA VIE ENTRE MONTREAL ET D'AUTRES VILLES INTERNATIONALES, 1982

(MONTREAL = 100)

VILLES	INDICE
Genève	106.3
Tokyo	137.5
Bruxelles	80.2
Paris	86.5
Londres	94.8
New York	104.2
Mexico	54.2
Montréal	**100.0**

SOURCE: Union des Banques Suisses, Prix et salaires dans le monde 1982. Zurich, Suisse, 1982.

TABLEAU 4

PROGRESSION DU REVENU PERSONNEL

DISPONIBLE PER CAPITA, 1971 A 1982

(en dollars courants)

ANNEE	MONTREAL METROPOLITAIN	QUEBEC	CANADA
1971	n.d.	2 490	2 779
1972	n.d.	2 810	3 124
1973	n.d.	3 210	3 617
1974	n.d.	3 810	4 228
1975	n.d.	4 420	4 890
1976	5 550	5 030	5 459
1977	6 160	6 190	5 942
1978	7 060	5 970	6 555
1979	7 587	6 630	7 286
1980	8 468	7 343	8 011
1981	9 282	8 332	9 283
1982	10 287	n.d.	n.d.

n.d.: non disponible.

SOURCES: Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 1965-1979. Cat. no: 13-201.

Financial Post, The Financial Post Canadian Markets. Maclean Hunter Ltd.

TABLEAU 5

VALEUR DES CHEQUES ENCAISSES

1971 A 1982

(milliards de dollars)

ANNEE	MONTREAL METROPOLITAIN	QUEBEC	CANADA
1971	214.1	245.9	927.0
1972	238.0	276.6	1 065.9
1973	286.1	335.7	1 369.9
1974	374.6	442.2	1 698.3
1975	457.9	549.8	2 138.6
1976	548.5	651.1	2 469.6
1977	609.7	709.9	2 718.3
1978	587.4	705.2	3 138.4
1979	619.1	752.4	4 018.2
1980	728.3	880.0	5 375.3
1981	849.7	1 005.2	6 681.8
1982	798.8	955.1	7 302.4

SOURCE: Statistique Canada, Chèques encaissés.
Cat. no: 61-001

TABLEAU 6

PREVISIONS ECONOMIQUES

1984-1987

STATISTIQUES	MONTREAL METROPOLITAIN		QUEBEC		CANADA	
	1984	1987	1984	1987	1984	1987
Population (milliers)	2 824	2 815	6 520	6 590	25 102	25 846
Revenu personnel disponible (millions de dollars)	33 886	41 369	67 435	83 499	287 094	362 560
Ventes au détail (millions de dollars)	12 968	15 832	27 770	34 385	120 063	151 785

SOURCE: Financial Post, The Financial Post Canadian Markets. Maclean Hunter Ltd.

TABLEAU 7

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

ET DE L'EMPLOI POUR LA REGION METROPOLITAINE

DE MONTREAL, LE QUEBEC ET LE CANADA,

1976-1982

(en milliers)

ANNEES	MONTREAL METROPOLITAIN		QUEBEC		CANADA	
	Population active	Emploi	Population active	Emploi	Population active	Emploi
1976	n.d.	1 212	2 689	2 456	10 206	9 479
1977	n.d.	1 206	2 756	2 473	10 498	9 648
1978	1 325	1 194	2 827	2 520	10 882	9 972
1979	1 369	1 249	2 878	2 602	11 207	10 369
1980	1 394	1 271	2 959	2 667	11 522	10 655
1981	1 439	1 305	2 996	2 685	11 830	10 933
1982	1 423	1 240	2 947	2 540	11 879	10 574

SOURCE: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Cat. no: 71-001.

TABLEAU 8

REPARTITION PROCENTUELLE DE LA POPULATION ACTIVE

DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL,

PAR COHORTES D'AGE, 1971-1976-1981

(en pourcentage)

COHORTES D'AGE	COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL			QUEBEC			CANADA		
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981
15-24 ans	25.1	25.2	n.d.	34.0	26.6	n.d.	26.0	26.5	n.d.
25-44 ans	43.5	43.8	n.d.	39.8	45.9	n.d.	42.3	44.2	n.d.
45-64 ans	28.4	28.4	n.d.	23.8	25.4	n.d.	28.7	26.9	n.d.
65 ans et plus	3.0	2.6	n.d.	2.4	2.1	n.d.	3.0	2.4	n.d.
TOTAL %	100.0	100.0	-	100.0	100.0	-	100.0	100.0	-
population active (000)	830	886	906	2243	2689	2996	8813	10 206	10 933

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada. 1971-1976-1981.

TABLEAU 9

EVOLUTION DES TAUX ANNUELS MOYENS DE CHOMAGE ET D'ACTIVITE POUR LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL, LE QUEBEC ET LE CANADA, 1976-1982

(pourcentages)

ANNEES	MONTREAL METROPOLITAIN		QUEBEC		CANADA	
	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité
1976	6.7	60.5	8.7	58.3	7.1	61.1
1977	9.1	61.2	10.3	58.9	8.1	61.5
1978	9.9	62.4	10.9	59.7	8.4	62.6
1979	8.8	63.1	9.1	61.8	7.3	65.1
1980	8.8	63.4	9.9	61.0	7.5	64.0
1981	9.3	64.5	10.4	61.2	7.6	64.7
1982	12.9	63.2	13.8	59.7	11.0	64.0

SOURCE: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Cat. no: 71-001 et 71-529.

TABLEAU 10

LA REMUNERATION DES HEURES HEBDOMADAIRES MOYENNES DES OUVRIERS DES MANUFACTURES POUR LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL, LE QUEBEC ET LE CANADA, 1971-1983

ANNEES	MONTREAL METROPOLITAIN		QUEBEC		CANADA	
	Rémunération ($)	Heures	Rémunération ($)	Heures	Rémunération ($)	Heures
1971	135.58	39.9	132.04	40.3	130.16	39.7
1972	146.62	40.1	142.86	40.6	141.47	40.0
1973	157.11	39.6	154.30	40.1	152.80	39.6
1974	174.54	39.1	172.89	39.6	170.01	38.9
1975	201.50	38.8	199.22	39.1	195.09	38.6
1976	224.18	38.4	222.41	38.9	222.79	38.2
1977	243.88	38.4	244.79	38.9	246.74	37.9
1978	261.86	38.6	262.82	39.1	265.03	38.3
1979	283.43	38.4	284.35	38.9	288.39	37.4
1980	313.78	38.5	315.36	38.9	315.50	38.5
1981	349.22	38.5	351.57	38.8	353.40	38.5
1982	383.15	37.5	386.11	37.9	385.89	37.7
1983 janvier	399.92	37.8	397.74	38.2	405.66	37.9

SOURCE: Statistique Canada, Emploi, gains et durée du travail. Cat. no: 72-002.

TABLEAU 11

REPARTITION DE L'EMPLOI PAR ACTIVITE ECONOMIQUE

POUR LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL

(en milliers)

ACTIVITES ECONOMIQUES	Juillet 1972	Juillet 1976	Juillet 1981	Février 1983
SECTEUR SECONDAIRE				
. construction	29.5	33.8	20.3	11.6
part en %	5.0	5.1	3.2	2.1
. manufacturier	257.2	260.5	247.0	201.5
part en %	43.6	39.6	38.8	36.5
SECTEUR TERTIAIRE				
. transport et communic.	86.2	99.2	97.0	90.1
part en %	14.6	15.0	15.2	16.3
. commerce	101.8	117.1	116.1	108.1
part en %	17.2	17.7	18.2	19.6
. finance	49.8	57.7	61.1	56.0
part en %	8.4	8.7	9.6	10.2
. services	65.9	92.6	95.3	84.4
part en %	11.2	14.0	15.0	15.3
TOTAL	590.4	661.0	636.8	551.7
part en %	100.0	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Statistique Canada, Emploi, gains et durée du travail.
Cat. no: 72-002.

TABLEAU 12

REPARTITION PROCENTUELLE DE LA POPULATION DU MONTREAL METREPOLITAIN PAR NIVEAU D'EDUCATION, 1971-1976-1881

(en pourcentage)

NIVEAU D'EDUCATION	1971	1976	1981
inférieur à la 9ième année	49.5	29.1	23.7
de la 9ième à la 13ième année	40.3	39.2	35.6
post secondaire/non universitaire	5.5	21.0	23.1
universitaire	4.7	11.7	17.6
TOTAL	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada. 1971-1976-1981.

TABLEAU 13

EVOLUTION DE LA VALEUR DES

EXPEDITIONS MANUFACTURIERES

1971-1980

(millions de dollars)

ANNEES	MONTREAL METROPOLITAIN	QUEBEC	CANADA
1971	7 868	13 833	50 276
1972	8 370	15 092	56 197
1973	n.d.	17 465	66 674
1974	12 545	22 397	82 455
1975	13 581	23 966	88 427
1976	14 346	25 803	98 281
1977	15 039	28 010	108 882
1978	17 652	33 146	128 889
1979	20 437	39 117	152 133
1980	n.d.	44 619	168 051

n.d.: non disponible.

SOURCES: Statistique Canada, Industries manufacturières du Canada: niveau intraprovincial. Cat. no: 31-209.

Statistique Canada, Industries manufacturières du Canada: niveau national et provincial. Cat. no: 31-203.

TABLEAU 14

PROGRESSION DE L'INVESTISSEMENT MANUFACTURIER[1]

DANS LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL

1971 A 1982

(en millions de dollars)

SECTEURS INDUSTRIELS	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982[2]	1983[3]
Aliments	53.0	52.4	71.3	72.1	71.6	81.2	101.8	100.7	128.5	149.1	144.3	132.2	137.0
Textile	15.3	17.9	15.7	18.0	11.5	18.4	13.4	15.2	13.3	16.1	16.8	14.4	14.2
Bonneterie			9.5	8.6	4.7	5.2	5.5	6.1	6.9	13.7	9.0	6.4	6.3
Vêtements	17.8	19.1	12.0	11.3	7.9	13.2	10.7	12.1	14.6	13.6	13.1	9.1	9.5
Fabrication métallique	29.0	27.2	40.9	48.0	53.1	53.3	51.0	46.7	46.4	67.6	71.3	51.6	48.1
Matériel de transport	15.1	15.4	23.2	28.9	33.0	30.9	61.1	48.2	77.5	116.2	108.1	84.4	76.5
Equipement électrique	25.4	20.8	31.8	38.0	42.7	39.2	41.4	42.6	43.6	55.7	63.9	66.8	76.4
Produits chimiques	47.4	30.7	56.4	122.2	92.6	81.3	80.4	94.3	98.1	184.4	153.5	138.1	131.5
Industries diverses	8.9	7.4	10.0	12.4	9.1	11.0	13.3	16.9	23.7	17.4	16.8	18.8	19.4
Autres industries	112.8	210.6	308.2	366.5	334.6	320.8	342.9	347.6	417.6	538.9	575.3	479.0	447.9
TOTAL	374.7	401.5	579.0	726.0	660.8	654.5	721.5	730.4	870.2	1172.4	1172.1	1000.8	966.8

[1] dépenses d'investissement en immobilisation et réparations.

[2] données provisoires.

[3] prévisions.

SOURCE: Statistique Canada, Investissements privés et publiés au Canada. Cat. no: 61-203.

TABLEAU 15

VALEUR DU COMMERCE DE DETAIL

1971 A 1983

(millions de dollars)

ANNEE	MONTREAL METROPOLITAIN	QUEBEC	CANADA
1971	n.d.	4 693	30 350
1972	n.d.	8 486	33 930
1973	n.d.	9 539	38 239
1974	n.d.	10 843	43 819
1975	6 001	12 641	50 482
1976	6 783	14 263	57 183
1977	7 128	15 549	61 564
1978	8 071	17 236	68 860
1979	9 104	19 516	76 978
1980	9 742	20 884	83 889
1981	10 802	22 784	94 537
1982	11 319	23 483	97 352
1983janv. à mai	4 657	9 584	38 993

SOURCE: Statistique Canada, Commerce de détail. Cat. no: 63-005.

TABLEAU 16

VALEUR DES PERMIS DE BATIR

1971 A 1982

(millions de dollars)

ANNEES	COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	MONTREAL METROPOLITAINE	QUEBEC	CANADA
1971	n.d.	517	1 224	5 730
1972	378	593	1 286	6 464
1973	527	887	1 699	8 559
1974	596	987	2 021	9 280
1975	597	1 109	2 031	10 598
1976	762	1 148	2 803	12 199
1977	525	1 143	2 459	12 420
1978	390	870	2 406	13 135
1979	443	1 001	2 464	14 144
1980	602	1 159	2 513	15 452
1981	959	1 697	2 864	18 735
1982	773	1 245	2 128	12 788

SOURCE: Statistique Canada, Permis de bâtir, sommaire annuel. Cat. no: 64-203.

TABLEAU 17

PERMIS DE BATIR DU SECTEUR RESIDENTIEL DE LA

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

1972 A 1982

ANNEES	NOMBRE D'UNITE DE LOGEMENTS						VALEUR ESTIMATIVE DE LA CONSTRUCTION (000$)
	MAISONS SIMPLES	MAISONS DOUBLES	MAISONS EN RANGEE	MAISONS D'APPARTEMENT	TRANSFORMATION	TOTAL	
1972	1 749	851	880	10 850	133	14 463	157 686
1973	1 957	807	399	15 089	155	18 407	216 460
1974	2 375	693	674	5 233	181	9 156	124 640
1975	1 879	165	386	6 677	108	9 915	213 341
1976	1 756	667	525	10 756	150	13 854	298 737
1977	836	394	152	6 936	154	8 472	197 000
1978	1 023	569	108	4 211	257	6 168	183 426
1979	1 295	877	254	3 575	423	6 424	214 504
1980	1 610	588	343	3 819	488	6 848	286 534
1981	1 861	477	210	4 583	435	7 566	402 292
1982	1 752	324	204	3 305	686	6 271	305 003

SOURCE: Statistique Canada, Permis de bâtir, sommaire annuel. Cat. no: 64-203.

TABLEAU 18

NOMBRE DE LOGEMENTS OCCUPES DANS LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

1971-1976-1981

TYPES DE LOGEMENT	1971	1976	1981
individuel non attenant	n.d.	70 635	n.d.
maisons en ragneé	n.d.	38 240	n.d.
appartement	n.d.	530 775	n.d.
duplex	n.d.	18 990	n.d.
maisons mobiles	n.d.	235	n.d.
TOTAL	606 620	658 880	687 910

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada. 1971-1976-1981.

TABLEAU 19

PRINCIPAUX SIEGES SOCIAUX DU MONTREAL METROPOLITAIN

Company	Product or Service	1980			
		Sales	Net Income (in millions)	Assets	Employees
Canadian Pacific Limited	Transportation, telecommunications, hotel, resources, real estate development and investments	$9,984.5	$583.2	$13,038.5	121,549
The Royal Bank of Canada	Commercial and personal banking	7,024.0	327.4	62,833.9	36,928
Alcan Aluminum Limited	Aluminum smelting and manufacturing	6,097.4	632.7	6,546.5	67,000
Bell Canada	Telecommunication	6,037.1	363.7	11,449.0	57,267
Bank of Montréal	Commercial and personal banking	5,217.6	263.2	48,842.1	26,904
Canadian National Railway Company	Rail transportation	3,705.6	103.9	5,645.2	74,014
The Seagram Company Ltd.	Distilled beverages and petroleum	2,960.8	150.5	3,240.2	15,000
Provigo Inc.	Food distribution	2,631.3	24.6	460.8	8,719
Hydro-Québec	Electricity	2,443.6	746.1	18,012.5	18,800
Steinberg Inc.	Integrated consumer goods and food processing and retailing	2,247.3	28.0	759.2	25,000
Northern Telecom Limited	Electrical and telecommunication equipment	2,054.6	(21.4)	1,985.6	31,915
National Bank of Canada	Commercial and personal banking	1,965.5	16.6	16,464.5	14,674
Air Canada	Air transportation	1,905.9	57.0	1,687.8	23,657
Domtar Inc.	Pulp and paper products, construction materials and chemicals	1,653.3	96.7	1,203.9	18,130
Consolidated-Bathurst Inc.	Forest products	1,389.4	122.4	1,136.5	17,022
Dominion Bridge Company Limited	Structural steel and machinery	1,241.1	51.1	1,172.3	16,235
The Molson Companies Limited	Beer retail merchandising and manufacturing	1,204.6	50.9	706.1	8,988
Caisse de dépôt et placement du Québec	Investments to promote economic growth in Québec	1,133.9	1,041.8	11,749.3	140
Anglo-Canadian Telephone Company	Telephone	1,064.6	35.6	2,560.0	22,650
Agro Co. of Canada	Grain and feed distributing	1,050.9	3.7	38.7	30
Canadian International Paper Company	Pulp and paper products	1,000.0	154.0	752.0	12,500
Du Pont Canada Inc.	Chemicals, textile, fiber and plastics	995.3	42.6	634.6	5,937
Co-operation Fédérée de Québec	Machinery and dairy products	936.1	12.5	226.7	3,100
Zeller's Limited	Department and variety retailing	895.1	21.8	N.A.	10,000
Petrofina Canada Inc.	Integrated oil	892.1	98.7	918.1	2,389
Société générale de financement du Québec	Investments to promote industry in Québec	803.4	48.8	685.7	9,100

PRINCIPAUX SIEGES SOCIAUX DU MONTREAL METROPOLITAIN

Company	Product or Service	1980 Sales	1980 Net Income (in millions)	1980 Assets	1980 Employees
Dominion Textile Inc.	Textile and fibers	756.9	34.9	541.7	13,900
Imasco Limited	Tobacco products, food consumer products, retail sales and electronic equipment	753.6	68.2	677.3	7,385
Canada Cement Lafarge Ltd.	Concrete, cement and asphalt	711.1	23.5	853.7	5,000
Standard Life Assurance Co.	Insurance	$704.2	$40.8	$2,726.2	855
Groupe Métro-Richelieu Inc.	Food distribution	661.1	0.9	73.5	1,100
Pratt and Whitney Aircraft of Canada	Aircraft transportation and engineering	605.2	78.3	384.3	7,800
Kraft Ltd.	Food processing	567.7	26.0	203.1	2,787
Sidbec	Steel and semi-finished steel	541.7	(56.3)	953.9	N.A.
The Mercantile Bank of Canada	Banking	479.3	24.9	4,114.8	906
The Prudential Assurance Group of Companies	Insurance	435.6	N.A.	1,265.0	N.A.
Bombardier-MLW Ltd.	Recreational vehicles and transportation	394.4	(5.8)	313.4	6,500
Celanese Canada Inc.	Chemical and fibers	391.6	22.0	224.1	4,243
Power Corporation of Canada, Limited	Transportation, newspapers and mining	384.3	104.2	807.5	1,250
La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal	Banking	380.7	7.5	3,598.6	1,734
Kruger Pulp & Paper Ltd.	Pulp and paper	318.0	25.1	391.6	3,500
Gaz Métropolitain, inc.	Natural gas distribution	309.5	10.1	344.5	1,044
Federal Commerce & Navigation Ltd.	Steamship transportation	292.3	32.5	480.2	306
Marine Industries Limitée	Shipbuilding and industrial equipment	285.6	9.9	54.7	N.A.
QIT-Fer et Titane	Metal smelting	284.0	N.A.	325.0	2,300
Dominion Dairies Limited	Dairy products	263.1	5.8	54.9	1,100
Ingersoll-Rand Canada Inc.	Office equipment	250.8	19.2	205.6	2,200
Canadian Reynolds Metals Company Limited	Aluminum	246.7	36.6	N.A.	1,350
Reitman's (Canada) Limited	Retailing	234.6	13.9	94.6	6,000
St.Lawrence Cement Inc.	Concrete and cement	232.7	3.6	322.2	3,500
York Lambton Inc.	Construction, manufacture of electrical appliances and distribution of petroleum	227.5	(7.7)	N.A.	3,200
GTE Sylvania Canada Ltd.	Light bulbs and electronic tubes	225.8	8.5	104.5	3,500
Federal Business Development Bank	Development of business enterprises in Canada	224.3	(29.3)	2,001.2	2,500
Drummond McCall Inc.	Processing and marketing non-ferrous metal	223.5	3.9	112.5	950
Montréal Trust Company	Fiduciary, real estate and deposit	212.2	8.6	1,302.3	1,900

PRINCIPAUX SIEGES SOCIAUX DU MONTREAL METROPOLITAIN

Company	Product or Service	1980 Sales	Net Income (in millions)	Assets	Employees
Marks & Spencer Canada Inc.	Retailing	$207.9	$4.4	$86.6	4,000
Marchands Rona	Hardware retailing	204.5	(0.9)	42.3	395
Henry Birks & Sons Ltée.	Jewelry and china	180.1	16.8	118.3	3,200
Québecor Inc.	Newspaper publishing	179.2	3.7	66.9	2,452
BASF Canada Inc.	Chemicals	178.9	N.A.	93.4	585
Crane Canada Ltée	Home products	176.0	N.A.	71.0	1,900
Groupe SNC	Engineer consulting	173.3	3.1	98.1	4,800
Rolland Inc.	Specialty paper manufacturing	167.0	2.6	70.3	1,380
Les Pharmacies Universelles Inc.	Wholesale drug distributor	162.5	N.A.	N.A.	485
Culinar Inc.	Food distributing	161.9	5.9	60.1	2,700
J. Pascal Inc.*	Hardware, furniture, hotel and restaurant supplies	160.0	N.A.	N.A.	N.A.
Canadian Liquid Air Ltd.	Industrial and medical gases	154.6	19.9	181.9	1,250
U.A.P. Inc.	Automotive, truck tractor and industrial engine parts	153.2	2.6	66.3	1,400
Brooke Bond Foods Limited	Food distributing	149.8	3.5	52.0	1,068
Ronalds-Federated Limited	Printing and lithographics	147.6	5.9	81.3	2,600
Trust General du Canada	Diversified trust	144.9	3.6	1,267.5	
Hewitt Equipment	Machinery	144.0	0.8	105.6	1,300
Ciba-Geigy Canada Limited	Pharmaceuticals, dyes, chemicals and fertiliser	142.7	3.6	96.4	774
Maislin Industries Ltd.	Motor transportation	140.2	(0.1)	N.A.	6,000
Sintra Inc.	General contracting	135.6	2.1	68.1	1,600
UNI Media Inc.	Newspaper	135.0	N.A.	50.0	1,900
Roynor Mortgage Corp.	Financial	131.8	6.3	1,418.1	N.A.
Hilton Canada Ltd.	Hotel	128.0	N.A.	N.A.	4,000
Monenco Limited	Engineering	127.7	7.4	69.3	4,500
The Canada Starch Company Inc.	Non-durable manufacturing	126.9	8.7	65.0	703
Prenor Group Ltd.	Insurance	126.8	(5.2)	1,307.8	1,700
Nordair Ltd.	Air transportation	125.1	2.7	104.4	1,305
Crédit Foncier Franco-Canadien*	Savings and investment	123.7	5.9	1,513.0	N.A.
Klockner Stadler Hurter*	Pulp and paper engineering consultants	120.0	N.A.	N.A.	N.A.
Rolls-Royce Holdings North American Limited	Aero engine, industrial and marine engine	118.4	3.8	117.2	2,200
A. Janin & Co.	General contracting	118.0	0.2	45.0	2,000
Resource Service Group	Construction equipment	117.9	5.2	115.1	900
Wabasso Inc.	Cotton yarns, sheets, pillow cases, denims and outdoor clothing	117.1	3.0	77.8	3,105
Canadair Limited	Aircraft manufacturing	116.2	3.5	697.3	6,000
Asbestos Corporation Limited	Asbestos mining and milling	114.4	2.5	308.8	1,906

* Reflects 1979 figures.

PRINCIPAUX SIEGES SOCIAUX DU MONTREAL METROPOLITAIN

Company	Product or Service	1980 Sales	Net Income (in millions)	Assets	Employees
Téléglobe Canada	Telecommunication	$110.4	$35.9	$299.6	1,300
Canadian Marconi Company	Electronic equipment	108.4	12.2	61.5	2,300
Chromasco Limited	Metals	107.2	(4.9)	68.0	1,029
Peerless Rug Limited	Carpet manufacturing	106.2	3.7	N.A.	1,115
Consolidated Textile Mills Limited	Textiles	105.9	9.1	84.8	N.A.
Hoechst Canada Inc.	Pharmaceuticals	104.3	3.7	56.8	473
Consoltex Canada	Textiles	103.5	1.3	92.9	1,882
Natomas of Canada Ltd.	Petroleum product distributors	102.5	2.9	38.9	170
Benson & Hedges (Canada) Inc.	Tobacco	101.7	5.5	127.8	1,125
Laboratoires Merck Frosst Laboratories	Pharmaceuticals	100.0	50.0	N.A.	600
Martin & Stewart	Leather goods	100.0	N.A.	N.A.	120
RoyNat Limited	Industrial and commercial financing	93.5	8.7	744.5	N.A.
Disaat Inc.	Building supply	91.0	0.2	13.8	N.A.
BNP Canada Inc.	Banking	84.4	N.A.	1,033.8	N.A.
BBC Brown Boveri Canada Inc.	Machinery	80.7	N.A.	56.9	N.A.
Credit Lyonnais Canada	Banking	52.5	0.4	616.6	N.A.
Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance Vie	Insurance	N.A.	N.A.	372.8	N.A.
La Sauvegarde Cie. d'Assurance sur la Vie*	Insurance	N.A.	N.A.	250.7	N.A.
Lloyd's of London	Insurance	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

* Reflects 1979 figures.

Source: Canadian Business Magazine, The Financial Post 500.

POOR

QUALITY

ORIGINAL